



montage  
et accompagnement  
de projets culturels

**ÉLABORATION  
DU SCHÉMA RÉGIONAL  
DES FORMATIONS  
POUR LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES,  
CULTURELLES ET LES MÉTIERS D'ART**

**POINT D'ÉTAPE PHASE 1 :  
ÉTAT DES LIEUX**

février 2008



**ÉLABORATION  
DU SCHÉMA RÉGIONAL  
DES FORMATIONS  
POUR LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES,  
CULTURELLES ET LES MÉTIERS D'ART**

**Comité de suivi**

**Conseil régional d'Auvergne**

Marie-Laure GIRONDE

Marie-Anne CANIS

Ginette CHAUCHEPRAT

**Étude réalisée par SAGA**

Isabelle RABEYRON

Emmanuelle VUILLEMIN

Danielle GILLOUIN

Judith LANGER

**février 2008**



# SOMMAIRE

**PRÉAMBULE ..... p3**

**LA MÉTHODE ..... p5**

## **1- LES FORMATIONS MUSIQUE**

1.1- Présentation générale ..... p7  
 1.2- Attentes et projets ..... p10  
 1.3- Synthèse et représentation sur le territoire ..... p12

## **2- LES FORMATIONS DANSE ET THÉÂTRE**

2.1- La danse ..... p15  
 2.2- Le théâtre, les arts du cirque et de la rue ..... p18  
 2.3- Synthèse et représentation sur le territoire ..... p20

## **3- LES FORMATIONS ARTS VISUELS**

3.1- Les arts plastiques ..... p23  
 3.2- La photographie ..... p24  
 3.3- Le graphisme ..... p25  
 3.4- Synthèse et représentation sur le territoire ..... p26

## **4- LES FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'IMAGE ET DU SON**

4.1- L'image et le son ..... p29  
 4.2- Le multimédia ..... p33  
 4.3- Synthèse et représentation sur le territoire ..... p34

## **5- LES FORMATIONS PATRIMOINE ET ARCHITECTURE**

5.1- Les métiers de la pierre et l'architecture ..... p37  
 5.2- Histoire de l'art et tourisme ..... p39  
 5.3- Synthèse et représentation sur le territoire ..... p40



## **6- LES FORMATIONS AUX MÉTIERS D'ART ET DE LA MODE**

6.1- Les métiers du bois .....	p43
6.2- Les arts appliqués .....	p44
6.3- Les métiers de la mode .....	p45
6.4- Synthèse et représentation sur le territoire .....	p48

## **7- LES FORMATIONS AUX MÉTIERS DU LIVRE**

7.1- La formation universitaire .....	p51
7.2- La formation continue .....	p52
7.3- Attentes et projets .....	p53
7.4- Synthèse et représentation sur le territoire .....	p54

## **8- LES FORMATIONS AUX MÉTIERS DE LA CULTURE**

8.1- L'administration et la médiation .....	p57
8.2- La technique .....	p59
8.3- Synthèse et représentation sur le territoire .....	p60

## **ANNEXES**

1- Glossaire .....	p63
2- Liste des contacts .....	p65
3- Questionnaire .....	p69

## PRÉAMBULE

Ce document de travail marque la fin de la première phase de la mission d'élaboration du schéma régional des formations pour les activités artistiques, culturelles et les métiers d'art pour laquelle SAGA est mandatée par le Conseil régional d'Auvergne.

Au cours de cette première phase, nous avons cherché à dresser un état des lieux des ressources existantes en matière de formation, dans toutes les disciplines artistiques concernées, à tous les niveaux et sur l'ensemble du territoire de la région Auvergne.

Dans la phase suivante, qui s'achèvera fin février, nous analyserons le fonctionnement actuel rendu lisible par l'état des lieux. Nous chercherons à identifier les forces et les faiblesses du système, puis à définir les évolutions souhaitables pour que l'offre régionale de formation soit adaptée aux besoins des habitants comme à ceux des entreprises. En concertation avec le comité de suivi, nous travaillerons sur des préconisations pour les cinq années à venir.

Dans la dernière phase de l'étude, en mars et avril, nous élaborerons, en étroite collaboration avec les services du Conseil régional, le projet de Schéma régional des formations pour les activités artistiques, culturelles et les métiers d'art, en prenant appui sur le diagnostic préalablement établi et sur les priorités définies dans le PRDF<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> PRDF : Plan régional de développement des formations professionnelles



## LA MÉTHODE

Cette phase d'état des lieux s'est déroulée de fin novembre 2007 à début février 2008. Elle a été menée dans le respect des bases définies dans le cahier des charges, puis précisées avec le comité de suivi du Conseil régional lors des réunions des 22 novembre et 11 décembre 2007. Une première présentation a eu lieu le 24 janvier 2008, avant le rendu du document définitif en février.

Le recensement effectué prend en compte :

- les formations diplômantes : enseignement professionnel du secondaire, enseignement supérieur, écoles spécialisées et autres structures de formation, qu'il s'agisse de formation initiale, continue ou par apprentissage,
- des formations non diplômantes qui contribuent à la professionnalisation ou à la qualification des personnes.

Les domaines étudiés sont les suivants :

- le spectacle vivant : musique, danse, théâtre, incluant arts du cirque et arts de la rue,
- les arts visuels, incluant le graphisme et la photographie,
- l'image, le son et le multimédia,
- le patrimoine, incluant l'histoire de l'art, l'architecture et les métiers de la pierre,
- le livre,
- les arts appliqués, incluant les métiers d'art, du design et de la mode,
- les métiers de la culture : administration, médiation et technique (son, lumière, costumes, décors, régie).

Nous avons réalisé ce travail d'état des lieux en suivant plusieurs voies complémentaires :

- la collecte des informations disponibles au sein de services du Conseil régional d'Auvergne, du Transfo (en particulier plusieurs études récentes sur le spectacle vivant et le livre) et des Conseils généraux des départements concernés (à l'exception de celui du Puy-de-Dôme) ;
- des entretiens avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'Académie, l'Université et des organismes consulaires ;
- des contacts<sup>2</sup>, par téléphone ou dans le cadre de rendez-vous, avec des structures de formation ;

---

<sup>2</sup> Voir Annexe 1 page 63



- des rencontres avec des acteurs des différentes filières, individuellement ou à l'occasion de réunions organisées notamment par Le Transfo ;
- une recherche documentaire par internet sur les sites d'organismes régionaux, tel le CARIF OREF<sup>3</sup> Auvergne, ou nationaux comme la SEMA<sup>4</sup>.

Un questionnaire<sup>5</sup> a été élaboré à destination des établissements de formation, afin de recueillir les renseignements sur les formations dispensées – actuelles et en projet –, les apprenants, les formateurs, les partenariats avec d'autres établissements – en Auvergne ou hors région –, les liens avec le secteur professionnel, etc.

Certaines personnes ayant été sollicitées à plusieurs reprises dans le cadre de précédentes études, nous avons veillé à prendre connaissance des comptes-rendus d'entretiens avant de les interroger, nos questions portant alors sur des points précis ou des compléments d'information.

L'état des lieux de chaque discipline est présenté sous deux formes :

- un commentaire, qui donne une vision globale de la discipline sur le territoire régional, puis fait ressortir les particularités, les évolutions annoncées, les projets ;
- une carte, assortie d'une fiche synthétique des formations existantes ou mises en place à la rentrée 2008.

---

<sup>3</sup> CARIF-OREF : fusion du Centre d'Animation et de Ressources de l'Information sur la Formation et de l'Observatoire Régional Emploi Formation

<sup>4</sup> Sema : Société d'encouragement aux métiers d'art

<sup>5</sup> Voir Annexe 2 page 67

# 1- LES FORMATIONS MUSIQUE

## 1.1- Présentation générale

Notre investigation dans le domaine de la musique sur le territoire de la région Auvergne fait apparaître une **importante activité** de formation professionnalisante comportant toutes les catégories de structures d'enseignement, mais essentiellement **concentrée sur Clermont-Ferrand, Aurillac, Montluçon, Vichy, Thiers et Le Puy-en-Velay**, où sont implantés les CRD<sup>6</sup>, relayent dans les départements la vie musicale de la tête de pont régionale. Force est de constater que le Cantal et l'Allier restent très déficitaires dans ce domaine.

### *L'enseignement secondaire*

**Trois établissements** délivrent un bac L **avec l'option lourde Musique** : le Lycée Jeanne d'Arc à Clermont-Ferrand (24 candidats en Terminale), le Lycée Madame de Staël à Montluçon (8 candidats) et le Centre scolaire privé du Sacré Cœur à Yssingaux (5 candidats). De nombreuses activités de pratique collective instrumentale ou vocale d'ensemble sont animées par les professeurs d'éducation musicale.

Ces élèves s'orienteront pour la plupart vers des universités disposant d'un département de Musicologie (Saint-Etienne, Lyon, Paris ou Tours), en l'absence de formation de ce type en Auvergne.

### *La formation universitaire*

A l'UFR<sup>7</sup> Lettres, Langues et Sciences humaines de l'**Université Blaise Pascal** de Clermont-Ferrand, un dispositif propose aux étudiants des **UE<sup>8</sup> "Arts du spectacle"**, optionnelles et diplômantes dans de nombreux parcours de licences. Là aussi, l'absence de département de Musicologie oblige les étudiants intéressés par une formation conduisant à l'enseignement de l'éducation musicale ou à la recherche, à quitter la région. Même constat de la part des acteurs de terrain (Maîtrise du Puy-en-Velay, etc.) au sujet de l'absence de CFMI<sup>9</sup> en Auvergne.

<sup>6</sup> CRD : Conservatoire à rayonnement départemental

<sup>7</sup> UFR : Unité de formation et de recherche

<sup>8</sup> UE : Unité d'enseignement

<sup>9</sup> CFMI : Centre de formation de musiciens intervenants à l'école



La formation musicale universitaire devrait être concrétisée plus fortement par la mise en place d'une licence professionnelle "Activités culturelles et artistiques" spécialité "patrimoine oral et développement culturel" à l'UFR Lettres, Langues et Arts et assurée par l'AMTA<sup>10</sup> (création demandée pour la rentrée 2008).

### **Les autres formations**

Trois structures contribuent à la valorisation du territoire, sans pour autant proposer pour le moment des formations diplômantes.

**L'Orchestre d'Auvergne** organise depuis quatre ans des master-classes de direction d'orchestre à cordes en biennale. Une convention de partenariat est établie avec le CNSMD<sup>11</sup> de Paris, dont 7 élèves de la classe de direction d'orchestre ont suivi ces cours en 2006.

**L'Académie de musique de La Chaise-Dieu**, née en 2006 sur une proposition du Conseil général de Haute-Loire, constate la progression constante du nombre de participants (120 en 2007) aux cinq sessions mises en place, dont celle d'été intégrée au festival. Elle propose notamment des master-classes de pratique de la musique de chambre pour les instrumentistes (claviers, cordes).

**La Maîtrise de la cathédrale du Puy-en-Velay**, même si elle n'est pas à proprement parler un établissement de formation, joue un rôle dans la formation des jeunes ponots, dont certains poursuivront vers la voie professionnelle.

**Le Transfo** à Aubière conçoit des formations sur diverses thématiques dans le domaine de la voix, ouvertes aux choristes, chanteurs, chefs de chœur, musiciens, etc. Elle propose également un accompagnement à la carte des groupes musicaux et vocaux et assure un relais opérationnel pour la formation des dumistes<sup>12</sup>.

Le **CREAS**<sup>13</sup> à Saint-Nicolas-des-Biefs dans l'Allier, qui n'a qu'un an d'existence, est conventionné avec l'AFDAS<sup>14</sup> et s'adresse aux amateurs, mais aussi aux artistes et techniciens du spectacle.

**Haute-Loire Musiques et Danses** apporte un soutien pédagogique aux treize écoles de musique du département, sous la forme d'aides à la formation des enseignants.

<sup>10</sup> AMTA : Agence pour la musique traditionnelle en Auvergne

<sup>11</sup> CNSMD : Conservatoire national supérieur de musique et de danse

<sup>12</sup> Dumiste : détenteur du Diplôme universitaire des musiciens intervenants (DUMI)

<sup>13</sup> CREAS : Centre Résidentiel Européen des Arts et du Spectacle

<sup>14</sup> AFDAS : Assurance formation des activités du spectacle

Pour les musiques dites "actuelles", l'offre de formation varie selon le type de musique considéré. Avec une forte prégnance dans la culture auvergnate et une pratique amateur importante, la **musique traditionnelle** est enseignée sur l'ensemble du territoire, portée par l'AMTA de Riom et les CDMDT<sup>15</sup>. Le CDMDT 63/Les Brayauds constitue le pôle-phare de cette activité en Auvergne et l'Allier est, comme souvent, mal loti. Il n'existe par ailleurs aucune formation diplômante. Le Centre national et international de Musique et d'Accordéon (CNIMA) à Saint-Sauves d'Auvergne propose des formations à la pratique de l'**accordéon**, financées par l'AFDAS.

Le **jazz** est dispensé au CRD de Montluçon, avec la possible mise en place du DEM<sup>16</sup> ou du DNOP<sup>17</sup> à la rentrée 2008, et au Conservatoire de Clermont-Ferrand sous la forme d'ateliers pour pianistes confirmés.

Batik Productions à Issoire propose, chaque année, deux stages de jazz et musiques improvisées, à destination d'amateurs "éclairés" (quatre ans de pratique instrumentale minimum) et de professionnels.

Pour les **musiques amplifiées**, l'offre de formation professionnalisante émane principalement du Transfo, de l'ADMD<sup>18</sup> du Cantal et de Haute-Loire Musiques et Danses, qui collaborent étroitement. Ces structures dispensent entre autres des modules de formation continue à destination des personnels des locaux de répétition.

Les studios d'enregistrement, lieux de répétition et de diffusion – parmi lesquels La Coopérative de Mai à Clermont-Ferrand, Le Chaudron à Aurillac, La Couveuse à Chadrac, la MJC de Montluçon, etc. – accompagnent les groupes de manière individualisée. Il ne s'agit cependant pas à proprement parler de professionnalisation, les musiciens concernés ne se destinant pas nécessairement à une carrière professionnelle. C'est également le cas de "Big Jama", dispositif régional de repérage d'artistes, qui propose un suivi dans les domaines techniques, administratifs et promotionnels pouvant profiter au développement des musiciens sélectionnés.

---

<sup>15</sup> CDMDT : Centre départemental de musiques et danses traditionnelles

<sup>16</sup> DEM : Diplôme d'études musicales

<sup>17</sup> DNOP : Diplôme national d'orientation professionnelle

<sup>18</sup> ADMD : Agence départementale musique et danse



## 1.2- Attentes et projets

Le projet de mise en place du **Cycle d'enseignement professionnel initial (CEPI)** pour l'obtention du **DNOP** dans les CRR<sup>19</sup> et CRD concerne théoriquement tous les conservatoires, mais n'est pas d'actualité à ce jour. Notons que seuls le CRR de Clermont-Ferrand (70 élèves attendus) et les CRD de Montluçon et du Puy considèrent être prêts pour cette mise en place.

Pour les sections **Musique des deux lycées spécialisés**, on retiendra particulièrement les remarques de **Monsieur BARDOT du Lycée Jeanne d'Arc** à Clermont-Ferrand, qui déplore le manque d'infrastructures pour la pratique collective instrumentale ou vocale des élèves. Malgré cela, une production chœur et orchestre est en projet avec le Lycée René Descartes à Cournon d'Auvergne. Par ailleurs, M. BARDOT souhaiterait proposer une formation musicale de haut niveau en petit effectif.

François TERRIEUX, à la **Maîtrise de la Cathédrale du Puy-en-Velay**, souhaite développer la formation musicale sur la totalité du cursus, avec le recours à un dumiste affecté à la Maîtrise, et ainsi augmenter les effectifs des ensembles.

L'**Orchestre d'Auvergne**, dans la logique de développement de ses master-classes, aspire à la création d'un "Concours international de direction d'orchestre à cordes", une première mondiale qui contribuerait fortement au rayonnement de la ville de Clermont et de la région Auvergne.

Dans le cadre de l'étude sur "Les formations supérieures et professionnelles dans le domaine du spectacle vivant", Blaise PLUMETTAZ du **Transfo** avait proposé la création d'un pôle supérieur de formation aux métiers de la voix. Un projet de ce type est en préparation en Bourgogne et il pourrait être intéressant que la région Auvergne s'associe à cette réflexion.

Par ailleurs, le plein développement des pratiques chorales suscite des demandes de la part de nombreux cadres et il serait également utile de clarifier le statut des chanteurs amateurs et professionnels.

La **Fédération Musicale d'Auvergne**, rattachée à la Confédération Musicale de France par son président, propose des formations pour amateurs visant l'obtention de diplômes de fin de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles au cours de stages à Cébazat, Saint-Beauzire et Brioude. Elle a notamment mis en place un orchestre d'harmonie école et initie en 2008 un stage de "management d'une société musicale amateur".

---

<sup>19</sup> CRR : Conservatoire à rayonnement régional

**La Confédération Française des Batteries Fanfares Auvergne** propose des stages de formation pour les instruments à son naturel, non enseignés dans les conservatoires. Elle a mis en place un "Plan d'action musicale 2008/2011" qui programme une éducation artistique pour les amateurs en 4 volets : la sensibilisation du jeune public, l'enseignement instrumental, l'évaluation des connaissances et des formations diplômantes pour les cadres.

Elle regrette la formation "normalisée" des écoles de musique et souhaiterait une intervention institutionnelle qui fasse en sorte d'échapper à la "culture de l'identique".

Depuis six ans, la préparation au **DUMI** s'effectue en Auvergne dans le cadre de la formation professionnelle continue, en partenariat avec le CFMI de Lyon. Une première promotion de 20 dumistes est sortie en 2005 et la seconde est en cours de professionnalisation pour 20 étudiants également.

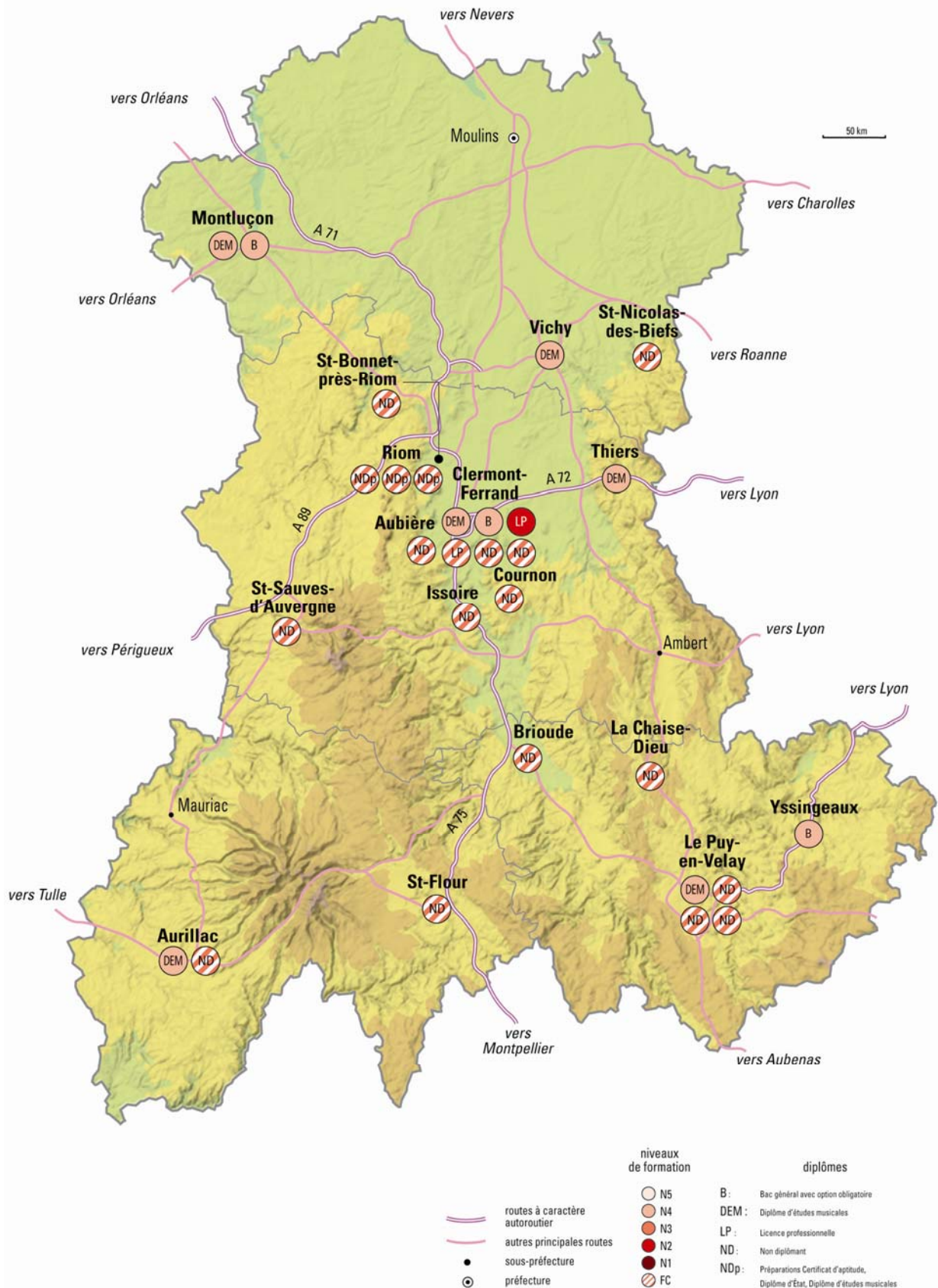
Il est peu probable qu'un nouveau recrutement ait lieu en 2008, compte tenu du manque de candidats et de l'offre désormais satisfaite au niveau des écoles de la région.



### 1.3- Synthèse et représentation sur le territoire

<b>Lycée Madame de Staël</b> (Montluçon, 03)	Bac série L - option obligatoire	niveau IV
<b>Lycée Jeanne d'Arc</b> (Clermont-Ferrand, 63)	Musique	
<b>Lycée privé Sacré Cœur</b> (Yssingeaux, 43)		
<b>CRD de Montluçon</b> (03)	Diplôme d'études musicales	niveau IV
<b>CRD de Vichy</b> (03)		
<b>CRD d'Aurillac</b> (15)		
<b>CRD du Puy-en-Velay</b> (43)		
<b>CRD de Thiers</b> (63)		
<b>CRR E. Chabrier</b> (Clermont-Ferrand, 63)		
<b>Université Blaise Pascal</b> - UFR Lettres, langues et sciences humaines (Clermont-Ferrand, 63)	Licence parcours "Arts du spectacle"	niveau II formation continue
	Licence professionnelle "Activités culturelles et artistiques"	niveau II formation continue
<b>ADMD du Cantal</b> (Aurillac, 15)		formation continue
<b>Haute-Loire Musiques et Danses</b> (Le Puy-en-Velay, 43)		formation continue
<b>CRDP</b> (Clermont-Ferrand, 63)		formation continue
<b>Le Transfo</b> (Aubière, 63)		formation continue
<b>&gt;&gt; spécificités musique classique, voix, orchestre</b>		
<b>CREAS</b> (Saint-Nicolas-des-Biefs, 03)		formation continue
<b>Académie de musique</b> (La Chaise-Dieu, 43)		formation continue
<b>Maîtrise du Puy-en-Velay</b> (43)		formation continue
<b>Orchestre d'Auvergne</b> (Clermont-Ferrand, 63)		formation continue
<b>&gt;&gt; spécificités musiques traditionnelles</b>		
<b>AMTA</b> (Riom, 63)	préparations Certificat d'aptitude, Diplôme d'Etat, Diplôme d'études musicales	formation continue
<b>CDMDT 15</b> (Saint-Flour)		formation continue
<b>CDMDT 43</b> (Le Puy-en-Velay)		formation continue
<b>CDMDT 63</b> (Saint-Bonnet-près-Riom)		formation continue
<b>&gt;&gt; spécificités musiques actuelles autres (jazz, musique contemporaine, etc.)</b>		
<b>Fédération Musicale d'Auvergne</b> (Brioude, 43)		formation continue
<b>CFBF</b> (Cournon d'Auvergne, 63)		formation continue
<b>BATIK Productions</b> (Issoire, 63)		formation continue
<b>CNIMA</b> (Saint-Sauves d'Auvergne, 63)		formation continue

# Les formations musique en Auvergne





## 2- LES FORMATIONS DANSE ET THÉÂTRE

Nous avons choisi de présenter dans un même chapitre les formations danse et théâtre, car de nombreux établissements proposent ces deux disciplines. Comme pour la musique, la formation professionnalisante en danse et théâtre est fortement concentrée sur la région de **Clermont-Ferrand**.

### 2.1- La danse

La formation professionnelle en danse en Auvergne est à l'aube d'une grande mutation. L'une des préoccupations actuelles est, comme pour la musique et le théâtre, le projet de mise en place du **CEPI**<sup>20</sup> dans les conservatoires à rayonnement régional ou départemental. Ils prépareront le DNOP en deux à quatre ans, remplaçant progressivement l'actuel Diplôme d'études chorégraphiques (DEC), qui est un diplôme d'établissement. Ce changement concerne uniquement les disciplines réglementées : jazz, contemporain et classique, mais sa mise en œuvre n'est pas d'actualité.

#### *La formation pré-professionnelle*

Répartis sur le territoire, le CRR et les cinq CRD d'Auvergne dispensent des formations en musique, danse et/ou théâtre. Cependant, aucun ne prépare actuellement au DEC, faute d'enseignements complémentaires, d'enseignants certifiés ou d'élèves.

Le **CRR de Clermont** prévoit la mise en place du DEC pour la danse classique, voire du CEPI en 2009 seulement, faute d'effectifs et de moyens pour la rentrée 2008.

Toujours dans le Puy-de-Dôme, au **CRD de Thiers**, la discussion avec la Mairie est en cours, pour choisir entre le CEPI danse ou théâtre le moment venu.

Dans le Cantal, **La Manufacture**, en coopération avec le CRD d'Aurillac, souhaite développer les CEPI dans les trois disciplines réglementées dès que possible.

En Haute-Loire, la mise en place du CEPI dans le domaine de la danse n'est pas envisageable à court terme, faute d'élèves intéressés. Le **CRD du Puy-en-Velay** ressent en effet fortement la proximité et l'attractivité des structures de formation lyonnaises.

<sup>20</sup> CEPI : Cycle d'enseignement professionnel initial



Dans l'Allier, le **Conservatoire de Vichy** prévoit, sans échéance précise, l'ouverture du CEPI pour la danse classique et jazz. La présence de l'Espace Pleiade, centre de formation spécialisé en jazz, explique ce choix.

En **formation initiale scolaire**, un seul établissement propose une option facultative en danse depuis la rentrée 2007 : le **Lycée Virlogeux** à Riom, dans le Puy-de-Dôme, avec 8 élèves en seconde. L'objectif est d'en accueillir 20 à la rentrée 2008, afin d'instaurer l'option obligatoire à la rentrée 2009.

Dans le Cantal, **La Manufacture** et le **CRD d'Aurillac** préparent la mise en place de classes à horaires aménagés pour les futurs cycles d'enseignement professionnel initial.

### ***La formation supérieure***

On distingue **deux pôles significatifs** : La Manufacture installée depuis 1992 à Aurillac et l'Espace Pleiade, présent depuis 2006 à Vichy, tous deux centres de formation privés.

**La Manufacture** est habilitée depuis 1999 pour la préparation du diplôme d'Etat (DE) de professeur de danse dans les trois disciplines réglementées. Elle propose par ailleurs, en formation initiale ou continue, plusieurs cycles préparant l'Examen d'aptitude technique (EAT), qui conditionne l'entrée à la préparation du DE. Elle dispense également une formation aux métiers de la danse, une spécificité de l'établissement qui donne droit à un Certificat de fin d'études (CFE). La demande de certification "Danseur interprète" pour ce programme est en cours.

La Manufacture réfléchit actuellement aux modalités de mise en place d'un contrat d'apprentissage pour les étudiants en 2<sup>e</sup> cycle. Ces apprentis pourraient partir en tournée avec la Cie Vendetta Mathea & Co. Elle envisage par ailleurs l'organisation de cycles de formation en alternance, par exemple pour la préparation du DE, pour résorber nombre de professeurs de danse non diplômés.

**L'Espace Pleiade** assure lui aussi la préparation à l'EAT. L'habilitation pour la préparation au DE est en bonne voie, avec une réponse attendue en février 2008. L'établissement souhaite ouvrir un cursus de formation en apprentissage, en partenariat avec l'une de ses compagnies affiliées ou en créant une compagnie d'école, avec des actions de création, diffusion et sensibilisation. Les élèves en "formation à la scène de danseur artiste interprète" en contrat de qualification pourraient envisager, dès la signature de leur contrat d'apprentissage, d'entamer une carrière pré professionnalisante rémunérée. La mise en œuvre de ce projet dépend notamment de l'agrément du centre par le Conseil régional d'Auvergne en tant que centre de formation des apprentis.

Enfin, il existe un parcours universitaire au sein de **l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand**.

Le master professionnel "Anthropologie de la danse" de l'**UFR STAPS**<sup>21</sup> est accessible en formation initiale, continue et VAE. L'UFR monte d'ailleurs un dossier pour un Master Erasmus Mundus en "Anthropologie de la danse et ethnochoréologie", dont le dépôt est prévu pour 2009.

A la rentrée 2008, la licence professionnelle "Activités culturelles et artistiques" spécialité "Patrimoine oral et développement culturel" à l'**UFR LLSH**<sup>22</sup>, déjà citée pour la musique, viendra élargir l'offre en donnant une ouverture sur la danse traditionnelle.

### ***La formation continue***

Deux structures bénéficient d'une renommée nationale, voire internationale, et de conventions avec l'AFDAS : la **Ferme de Trielle** dans le Cantal et l'association **Regards & Mouvements** en Loire/Haute-Loire. Leurs stages pluridisciplinaires comportent une partie danse.

D'autres structures impliquées sont l'**École municipale de danse** de Clermont-Ferrand, en collaboration avec **Le Transfo**, ainsi que l'**ADMD du Cantal**. L'association **Glob'culture** à Vichy organise des stages ponctuels de combat artistique, conventionnés AFDAS.

La **Comédie de Clermont-Ferrand** propose chaque année un stage de longue durée et des ateliers, d'une durée de 2 à 56 heures, pour les professionnels et élèves en cours de professionnalisation. Après son déménagement en 2012/2013, elle pourra envisager davantage de stages longs.

Le **PREAC**<sup>23</sup> de Clermont-Ferrand, ex-Pôle national de ressource, envisage la mise en place de formations professionnelles dans le domaine de la danse. Ces formations seront ouvertes à 40/50 personnes, enseignants de l'éducation nationale et professionnels de la culture (artistes, etc.).

Les deux disciplines non réglementées, **le hip hop et la danse traditionnelle**, font également l'objet de programmes de formation professionnelle, mais il n'existe pas encore de DE<sup>24</sup> pour les enseignants. Une étude sur l'extension de la loi sur la danse aux danses traditionnelles et du monde est actuellement réalisée par la DMDTS<sup>25</sup>. Une telle extension n'est pas désirée par tous les professionnels, d'après M. LAULANNÉ, président de la FAMDT<sup>26</sup>, car il s'agit d'un secteur très amateur.

**L'association Prémudanse** à Clermont-Ferrand est très impliquée dans l'organisation de cycles de formation qualifiante pour les enseignants en hip hop depuis 2003. Sa directrice artistique, Mme BARDOT, également directrice de l'École municipale de danse, souhaite poursuivre et étoffer ces

<sup>21</sup> UFR STAPS : UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

<sup>22</sup> UFR LLSH : UFR Lettres, Langues et Sciences humaines

<sup>23</sup> PREAC : Pôle de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle

<sup>24</sup> DE : Diplôme d'État

<sup>25</sup> DMDTS : Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles

<sup>26</sup> FAMDT : Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles



formations, malgré les problèmes de financement rencontrés. Mais à long terme, l'association n'est pas la structure adéquate pour la mise en place de telles formations. Selon Mme BARDOT, l'Auvergne a le potentiel pour la création d'un centre de formation hip hop.

**Pour la danse traditionnelle**, une des spécificités de la région avec la musique traditionnelle, plusieurs structures sont actives.

L'**AMTA** à Riom, coordinateur régional, participe à l'élaboration d'une formation validante pour les formateurs en danses issues des traditions, faute de DE danse traditionnelle. D'une durée de 170 heures, dont 30 en compagnonnage, elle doit se dérouler sur quatre lieux en France, dont Les Brayauds de Saint-Bonnet-près-Riom. Prévues pour 2008, cette formation n'est pas confirmée en raison d'un nombre insuffisant de participants – il faut souligner son coût élevé (4 400 euros).

L'AMTA porte également le projet, évoqué précédemment, de licence professionnelle "Activités culturelles et artistiques", avec l'Université Blaise Pascal, ainsi que celui d'un laboratoire consacré à la pédagogie des musiques et danses issues de l'oralité, avec le CDMDT 63 et le CRR de Clermont-Ferrand.

Le **CDMDT 63/Les Brayauds** intervient au niveau départemental dans l'organisation de formations professionnalisantes. Cet établissement est, selon André RICROS de l'AMTA, actuellement le seul en mesure de faire de la formation professionnelle en danse traditionnelle en Auvergne.

## 2.2- Le théâtre, les arts du cirque et de la rue

L'offre de formation professionnelle dans le domaine du théâtre est globalement **peu étoffée** dans la région. Très peu présente pour les arts du cirque, elle est encore plus faible dans le domaine des arts de la rue.

### ***La formation pré-professionnelle***

Aucun conservatoire n'assure actuellement l'enseignement préparatoire au DET<sup>27</sup>. Le CRR de Clermont-Ferrand envisage d'en assurer la préparation dès la rentrée 2008.

Deux établissements seraient par ailleurs prêts pour une mise en place du CEPI d'art dramatique dès que le cadre sera définitivement fixé par l'État et la Région. Il s'agit du **CRR de Clermont** et du **CRD de Montluçon**. Ce dernier prévoit d'ailleurs à long terme la mise en place d'une

---

<sup>27</sup> DET : Diplôme d'études théâtrales

propédeutique "art dramatique" préparant aux concours des écoles supérieures de théâtre, qui pourrait être assurée par le personnel enseignant du CEPI d'art dramatique.

Cinq établissements proposent le Bac littéraire profil lettre art – théâtre, avec l'option obligatoire **théâtre**. Ils sont répartis de manière équilibrée sur la région, à **Aurillac, Clermont-Ferrand, Le Puy-en-Velay, Montluçon et Riom**.

Le **Lycée René Descartes** à Cournon, dans le Puy-de-Dôme, compte mettre en place une option lourde **cirque** pour la rentrée 2009. Un seul établissement en France propose actuellement cette option, le Lycée Marcelin Berthelot de Châtellerauld dans le département de la Vienne.

### ***La formation supérieure***

On constate une absence totale d'établissement supérieur dispensant une formation professionnalisante initiale. Un projet est cependant en préparation : **Footsbarn Théâtre**, à Maillet dans l'Allier, projette de créer l'école Footsbarn, en collaboration avec l'Université Blaise Pascal, qui délivrerait une licence professionnelle. Ce projet engendrerait la mise en place d'apprentissages et de cycles de formation continue, à compter de la rentrée 2010, voire 2012.

### ***La formation continue***

La **Ferme de Trielle** et l'association **Regards & Mouvements** proposent des stages dans les domaines du théâtre et des arts du cirque.

Regards & Mouvements envisage de mettre en place une formation professionnelle sur 18 mois en intermittence et de manière nomade, qui pourrait être proposée en contrat d'apprentissage. Cette "école" nomade pourrait voir le jour à la rentrée 2009. Le projet, qui suit le modèle de la FAI AR<sup>28</sup> à Marseille et des Trois Huit à Lyon, a été présenté à l'AFDAS.

La **Comédie de Clermont-Ferrand** propose des ateliers de théâtre et de théâtre d'objet pour les professionnels et élèves en cours de professionnalisation, d'une durée de 2 à 56 heures.

Le **Footsbarn Théâtre** a temporairement arrêté ses activités de formation continue, faute de financements.

---

<sup>28</sup> FAI AR : Formation Avancée et Itinérante des Arts de la Rue



## 2.3- Synthèse et représentation sur le territoire

### >> danse

<b>Espace Pleiade</b> (Vichy, 03)	Diplôme d'Etat professeur de danse jazz	niveau III formation continue
<b>La Manufacture</b> (Aurillac, 15)	Diplôme d'Etat professeur de danse (jazz, classique, contemporain)	
<b>Université Blaise Pascal</b> - UFR Langues Lettres et Sciences Humaines (Clermont-Ferrand, 63)	Licence pro "Activités culturelles et artistiques" option "Patrimoine oral et développement culturel"	niveau II formation continue
<b>Université Blaise Pascal</b> - UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (Clermont-Ferrand, 63)	Master professionnel "Anthropologie de la danse"	niveau I formation continue
<b>La Manufacture</b> (Aurillac, 15)	Certificat de fin d'études pour la formation métiers de la danse Examen d'aptitude technique (jazz, classique, contemporain)	autre niveau formation continue
<b>Espace Pleiade</b> (Vichy, 03)	Examen d'aptitude technique jazz	formation continue
<b>Ferme de Trielle</b> (Thiézac, 15)		formation continue
<b>ADMD du Cantal</b> (Aurillac, 15)		formation continue
<b>Ecole municipale de danse</b> (Clermont-Ferrand, 63)		formation continue
<b>La Comédie</b> (Clermont-Ferrand, 63)		formation continue
<b>Le Transfo</b> (Aubière, 63)		formation continue
<b>Regards &amp; Mouvements</b> (Usson-en-Forez, 42)		formation continue
<b>CDMDT 63</b> (Saint-Bonnet près Riom)	danse traditionnelle	formation continue
<b>Prémudanse</b> (Clermont-Ferrand, 63)	danse hip hop	formation continue

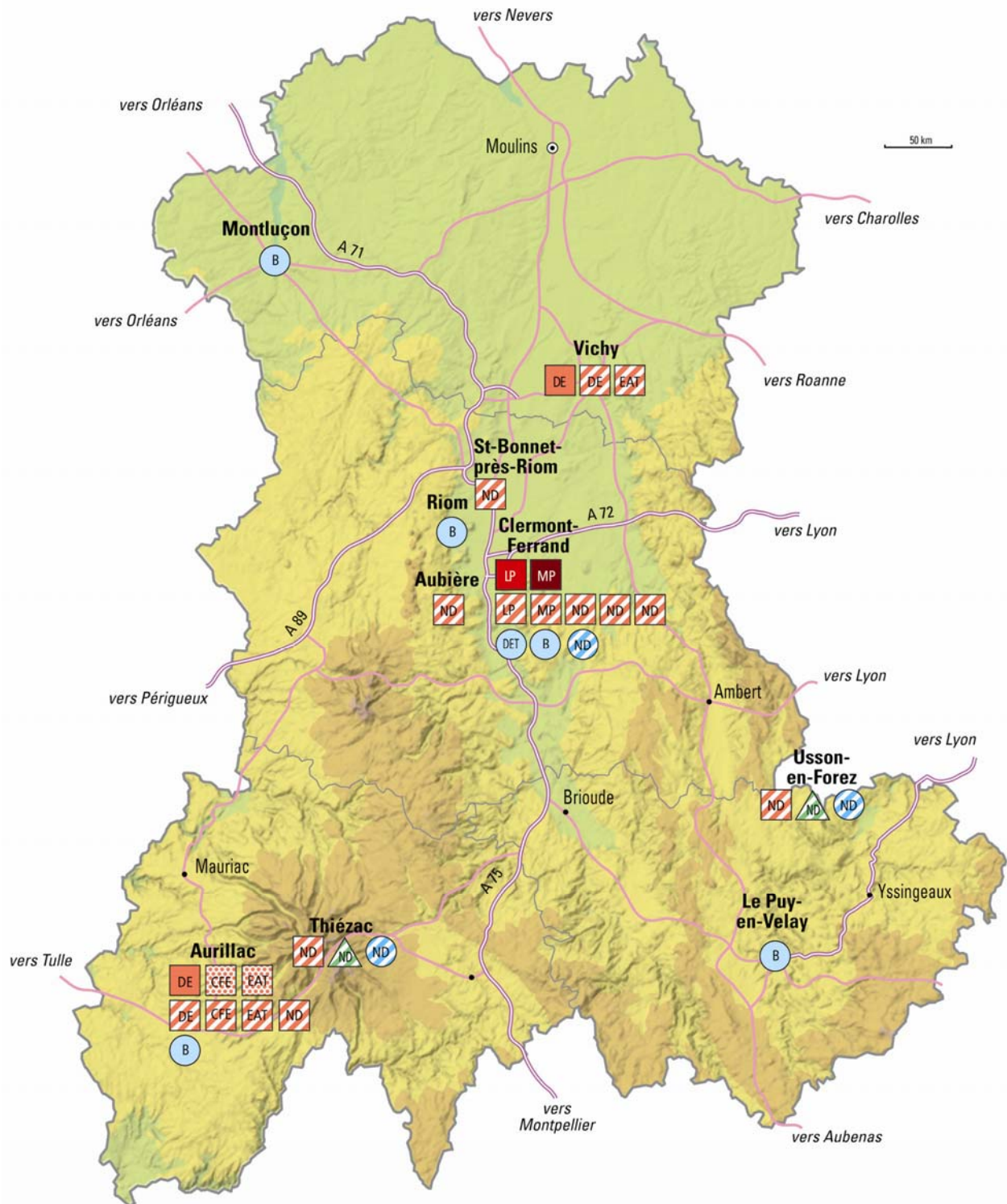
### >> théâtre

<b>Lycée Madame de Staël</b> (Montluçon, 03)	Bac L profil lettres art - théâtre	niveau IV
<b>Lycée Emile Duclaux</b> (Aurillac, 15)		
<b>Lycée C. et A. Dupuy</b> (Le Puy-en-Velay, 43)		
<b>Lycée Virlogeux</b> (Riom, 63)		
<b>Lycée privé Fénelon</b> (Clermont-Ferrand, 63)		
<b>CRR E. Chabrier</b> (Clermont-Ferrand, 63)	Diplôme d'études théâtrales	niveau IV
<b>Ferme de Trielle</b> (Thiézac, 15)		formation continue
<b>La Comédie</b> (Clermont-Ferrand, 63)		formation continue
<b>Regards &amp; Mouvements</b> (Usson-en-Forez, 42)		formation continue

### >> cirque

<b>Ferme de Trielle</b> (Thiézac, 15)		formation continue
<b>Regards &amp; Mouvements</b> (Usson-en-Forez, 42)		formation continue

# Les formations théâtre et danse en Auvergne



<p>— routes à caractère autoroutier</p> <p>— autres principales routes</p> <p>• sous-préfecture</p> <p>○ préfecture</p>	<p>disciplines</p> <p>danse □</p> <p>arts du cirque △</p> <p>théâtre ○</p>	<p>niveaux de formation</p> <p>□ (orange) N5</p> <p>□ (red) N4</p> <p>□ (dark red) N3</p> <p>□ (dark blue) N2</p> <p>□ (blue) N1</p> <p>□ (light blue) autre</p> <p>□ (diagonal lines) FC</p>	<p>diplômes</p> <p>B : Bac général avec option obligatoire</p> <p>CFE : Certificat de fin d'études</p> <p>DE : Diplôme d'État</p> <p>DET : Diplôme d'études théâtrales</p> <p>EAT : Examen d'aptitude technique</p> <p>LP : Licence professionnelle</p> <p>MP : Master professionnel</p> <p>ND : Non diplômant</p>
---	--	---	--



## 3- LES FORMATIONS ARTS VISUELS

### 3.1- Les arts plastiques

#### *L'enseignement secondaire*

Neuf établissements de la région dispensent le **Bac série L option lourde arts plastiques**.

Le Cantal et l'Allier sont nettement sous dotés avec un seul établissement chacun. Dans le Puy-de-Dôme, quatre établissements sont concentrés dans la communauté d'agglomération de Clermont-Ferrand, alors que les trois établissements de Haute-Loire sont répartis sur le département.

#### *L'enseignement supérieur*

Le seul établissement d'enseignement supérieur de la région est l'**École Supérieure d'Art de Clermont Communauté** (ESACC). 65% des 164 étudiants de l'ESACC sont originaires d'Auvergne, avec une forte représentation du Puy-de-Dôme.

Agréée par le Ministère de la Culture et de la communication, l'ESACC prépare à l'obtention de deux diplômes : le DNAP<sup>29</sup>, sanctionnant trois années d'études et le DNSEP<sup>30</sup>, au terme de la cinquième année. Elle délivre par ailleurs le CEAP<sup>31</sup> à l'issue de la deuxième année (sans réelle valeur sur le marché du travail) et le CESAP<sup>32</sup> en fin de quatrième année, qui permet éventuellement de poursuivre le cursus dans un autre établissement.

A l'échelle de la communauté d'agglomération de Clermont-Ferrand, l'ESACC est chargée d'une mission de structuration du domaine des arts visuels via le "pôle Image". Ce pôle réunit l'ensemble des acteurs intervenant dans les différentes dimensions de l'image, depuis l'image plasticienne jusqu'au court-métrage, en passant par la photographie ou les expériences multimédia.

<sup>29</sup> DNAP : Diplôme national d'arts plastiques – option "art", homologué de niveau II

<sup>30</sup> DNSEP : Diplôme national supérieur d'expression plastique – option "art", homologué de niveau I

<sup>31</sup> CEAP : Certificat d'études d'arts plastiques

<sup>32</sup> CESAP : Certificat d'études supérieures d'arts plastiques



Cet unique établissement est révélateur du peu de place qu'occupent les arts plastiques en Auvergne. Les régions limitrophes, à l'exception de la Bourgogne qui compte également une seule école d'art, sont dotées de deux, trois, voire cinq écoles (en Rhône-Alpes).

De même, il existe peu de structures de diffusion des arts plastiques : le FRAC<sup>33</sup>, le Creux de l'Enfer, le FDAC<sup>34</sup> du Puy-de-Dôme, Vidéoformes, in extenso, 13 bis, pour citer les plus représentatives.

### ***La formation continue***

Il n'existe pas ou peu de formation continue pour les artistes plasticiens en France. L'Auvergne ne fait donc pas exception à la règle. Une réflexion est d'ailleurs en cours au niveau national, par la FRAAP<sup>35</sup> notamment.

L'**ESACC** envisage pour sa part de développer une offre de formation continue : master-classes pour les plasticiens, médiation, production, etc.

## **3.2- La photographie**

Seul le **Lycée professionnel Vercingétorix** de Romagnat propose un enseignement à la photographie. A la rentrée 2008, il rejoindra le cercle des 18 lycées français qui dispensent le bac professionnel Photographie. Ce diplôme remplacera le CAP<sup>36</sup> Photographie proposé jusqu'alors et fournira aux élèves un niveau de qualification supérieur.

Même s'il n'existe qu'un seul établissement de formation spécifique en Auvergne, d'autres proposent toutefois cette discipline dans le cadre de leurs enseignements. C'est le cas notamment de l'ESACC.

Pour la formation continue, un seul organisme de formation a été identifié : **Mission Images** à Clermont-Ferrand, qui propose des formations/initiations aux métiers de l'image et du son, incluant la photographie.

---

<sup>33</sup> FRAC : Fonds régional d'art contemporain

<sup>34</sup> FDAC : Fonds départemental d'art contemporain

<sup>35</sup> FRAAP : Fédération des réseaux d'artistes plasticiens

<sup>36</sup> CAP : Certificat d'aptitude professionnelle (niveau V)

### 3.3- Le graphisme

L'enseignement initial du graphisme, et plus spécifiquement de la communication graphique, s'étend du CAP au BTS<sup>37</sup> en passant par le bac professionnel. **Même s'il est concentré à Aurillac et dans la communauté d'agglomération de Clermont-Ferrand, l'ensemble de la filière de formation est représenté.** Seule "manque" la formation de Dessinateur-concepteur, de niveau II, dispensée en France uniquement à Lyon et Nice.

Il faut toutefois préciser que le BTS "Communication visuelle" n'est à ce jour dispensé qu'au Lycée de la communication Saint-Géraud d'Aurillac, l'Institut supérieur d'infographie et de stylisme (ISIS) ne l'ayant pas ouvert à la rentrée 2007, faute d'effectifs.

Par ailleurs, le BTS "Communication et industries graphiques", option étude et réalisation de produits graphiques, du Lycée professionnel Vercingétorix de Romagnat prépare avant tout aux métiers techniques de l'impression. Les débouchés dans le secteur de la création de supports de communication visuelle sont secondaires.

Pour la formation continue, seul ISIS propose un cursus diplômant avec le BTS "Communication visuelle". D'autres établissements, privés et publics, offrent des formations non diplômantes, notamment pour l'utilisation de logiciels spécifiques : Institut Technique d'Infographie (ITI), Vecteur Formation ou le GRETA à Clermont-Ferrand, par exemple.

Ces formations peuvent être prises en charge de manière individuelle par l'AFDAS ou le Conseil régional d'Auvergne notamment.

---

<sup>37</sup> BTS : Brevet de technicien supérieur (niveau III)



### 3.4- Synthèse et représentation sur le territoire

#### >> arts plastiques

<b>Lycée de Presles</b> (Cusset, 03)	Bac L profil lettres art - arts plastiques	niveau IV
<b>Lycée Emile Duclaux</b> (Aurillac, 15)		
<b>Lycée Cévenol</b> (Le Chambon-sur-Lignon, 43)		
<b>Lycée Léonard de Vinci</b> (Monistrol-sur-Loire, 43)		
<b>Lycée La Fayette</b> (Brioude, 43)		
<b>Lycée Ambroise Brugière</b> (Clermont-Ferrand, 63)		
<b>Lycée Monanges</b> (Clermont-Ferrand, 63)		
<b>Lycée général de Chamalières</b> (63)		
<b>Lycée René Descartes</b> (Cournon-d'Auvergne, 63)		
<b>Ecole supérieure d'art de Clermont Communauté</b> (Clermont-Ferrand, 63)	DNAP	niveau II
	DNSEP	niveau I

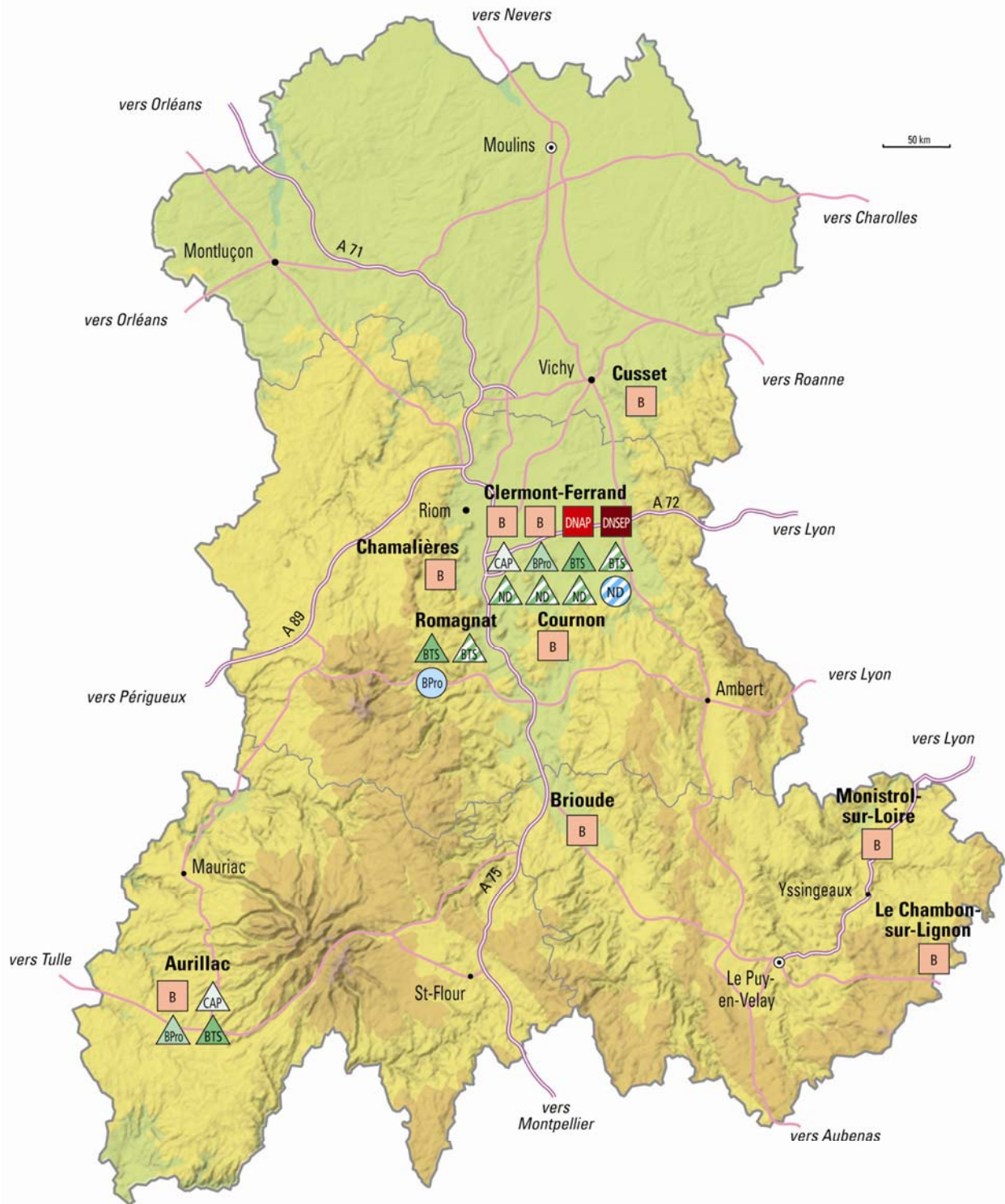
#### >> graphisme

<b>Lycée de la communication Saint-Géraud</b> (Aurillac, 15)	CAP Dessinateur d'exécution en communication graphique	niveau V
<b>Lycée professionnel privé Anna Rodier</b> (Clermont-Ferrand, 63)		
<b>Lycée de la communication Saint-Géraud</b> (Aurillac, 15)	Bac pro AMA option Communication graphique	niveau IV
<b>Lycée professionnel privé Anna Rodier</b> (Clermont-Ferrand, 63)		
<b>Lycée de la communication Saint-Géraud</b> (Aurillac, 15)	BTS Communication visuelle options Graphisme, édition, publicité	niveau III
<b>ISIS</b> (Clermont-Ferrand, 63)		+ formation continue
<b>Lycée professionnel Vercingétorix</b> (Romagnat, 63)	BTS Communication et industries graphiques option Etude et réalisation de produits graphiques	niveau III formation continue
<b>GRETA de Clermont-Ferrand</b> (63)		formation continue
<b>ITI</b> (Clermont-Ferrand, 63)		formation continue
<b>Vecteur Formation</b> (Clermont-Ferrand, 63)		formation continue

#### >> photographie

<b>Lycée professionnel Vercingétorix</b> (Romagnat, 63)	Bac pro Photographie	niveau IV
<b>Mission Images</b> (Clermont-Ferrand, 63)		formation continue

# Les formations arts visuels en Auvergne



<ul style="list-style-type: none"> <li> routes à caractère autoroutier</li> <li> autres principales routes</li> <li> sous-préfecture</li> <li> préfecture</li> </ul>	<p>disciplines</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>arts plastiques </li> <li>graphisme </li> <li>photographie </li> </ul>	<p>niveaux de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> N5</li> <li> N4</li> <li> N3</li> <li> N2</li> <li> N1</li> <li> FC</li> </ul>	<p>diplômes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> B : Bac général avec option obligatoire</li> <li> BPro : Bac pro</li> <li> BTS : Brevet de technicien supérieur</li> <li> CAP : Certificat d'aptitude professionnelle</li> <li> DNAP : Diplôme national d'arts plastiques</li> <li> DNSEP : Diplôme national supérieur d'expression plastique</li> <li> ND : Non diplômant</li> </ul>
--	--	--	---



## 4- LES FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'IMAGE ET DU SON

Ces formations regroupent des disciplines variées de l'image et du son : de la réalisation au montage, en passant par le multimédia ou l'imagerie numérique.

Deux pôles se dégagent très clairement : Le Puy-en-Velay et Clermont-Ferrand.

### 4.1- L'image et le son

Les formations aux métiers de l'image et du son sont concentrées au Puy-en-Velay. Paradoxalement, Clermont-Ferrand constitue la référence régionale pour le cinéma et l'audiovisuel. Ce statut tient avant tout à la présence de La Jetée/Sauve Qui Peut le Court Métrage qui réunit le Festival international du court-métrage, le Pôle régional d'éducation à l'image et la Commission du film Auvergne.

#### *L'enseignement secondaire*

Trois lycées préparent au **Bac série L avec l'option lourde cinéma-audiovisuel** : **Madame de Staël** à Montluçon, **Blaise Pascal** et **Monanges** à Clermont-Ferrand.

Ces établissements travaillent en lien étroit avec l'association Sauve Qui Peut le Court Métrage, qui intervient notamment sur la programmation, la diffusion des films et la pédagogie.

L'association coordonne également les différents autres dispositifs d'éducation à l'image, en temps et hors temps scolaire : Passeurs d'images, Collège et Lycéens au cinéma, etc.

Au total, 10 à 15 000 enfants et adolescents participent à des ateliers et stages de pratique et/ou d'initiation au cinéma/audiovisuel. Au dire de Jérôme TERS de Sauve Qui Peut le Court Métrage, certains développent une vocation professionnelle et un réel talent, qu'ils vont exprimer hors d'Auvergne du fait du "manque de formation sérieuse".



## ***L'enseignement supérieur***

La formation audiovisuelle s'effectue au Puy-En-Velay, concentrée sur le **GRETA<sup>38</sup> Audiovisuel du Velay/Lycée Charles et Adrien Dupuy** avec le BTS "Métiers de l'audiovisuel" et ses différentes options :

- métiers de l'image (cadreur, opérateur de prises de vues, etc.),
- métiers du son (preneur de son, ingénieur du son, etc.),
- exploitation d'équipements (technicien d'exploitation vidéo),
- montage et post-production.

Les options "métiers du son" et "exploitation d'équipements" ne concernent pas uniquement les métiers de l'audiovisuel, elles ont également des applications dans les domaines de la radio, du spectacle vivant, etc.

Un autre cursus, "gestion de production", a d'ailleurs été extrait de ce chapitre et intégré dans celui des "Métiers de la culture"<sup>39</sup>.

La particularité de ce BTS, mis en place en 1992, est d'avoir été créé à l'origine pour la formation continue par le GRETA. L'enseignement en formation initiale sous statut scolaire a débuté à la rentrée 2007, avec un contingent de 12 élèves.

Un autre établissement ponot propose une formation universitaire dans le domaine très spécialisé de l'imagerie numérique, avec des applications dans le multimédia. Le **département Informatique/Imagerie numérique**, une antenne au Puy-en-Velay de l'**IUT<sup>40</sup> de Clermont-Ferrand** délivre le DUT<sup>41</sup> et la licence professionnelle, en apprentissage, "Imagerie numérique".

Seulement cinq établissements en France dispensent la licence professionnelle, dont deux ayant fait le choix de l'apprentissage.

Pour la formation en apprentissage, le GRETA comme l'IUT ont adapté les périodes de cours et celles en entreprise en tenant compte du fait que les étudiants réalisent leurs stages majoritairement hors du département, voire hors région. Ainsi pour la licence professionnelle "Imagerie numérique", 50% des entreprises d'accueil sont rhônalpines, 10 à 20% auvergnates, dont une infime partie de Haute-Loire.

<sup>38</sup> GRETA : Groupement d'établissements publics d'enseignement

<sup>39</sup> Voir page 57

<sup>40</sup> IUT : Institut universitaire de technologie

<sup>41</sup> DUT : Diplôme universitaire de technologie (niveau III)

Depuis la rentrée 2007, l'école supérieure privée d'infographie 3D **ARIES** est implantée à Clermont-Ferrand. Elle proposera en 2008, après la première année d'étude préparatoire en cours, des filières "Films d'animation 3D" et "Cinéma et effets spéciaux".

A Clermont-Ferrand toujours, l'**ESACC** ou l'**École nationale supérieure d'architecture** intègrent elles aussi des enseignements "image et son" dans leurs cursus. A l'**Université Blaise Pascal**, la pratique cinématographique est encadrée via les ateliers du SUC<sup>42</sup>, en UE<sup>43</sup> libres et validables dans les parcours de licence.

### ***La formation continue***

Le **GRETA du Velay** propose, outre le BTS Audiovisuel en alternance, une formation d'opérateur de télévision locale, avec trois modules spécifiques au secteur : assistant gestionnaire, technicien et reporter.

Le développement de cette formation fait suite à la création de nombreuses télévisions locales, web TV, etc.

L'établissement dispose déjà de son propre émetteur qui couvre un quart de la ville du Puy. Il souhaiterait désormais pouvoir mettre en œuvre une TV locale d'application.

L'enseignement de l'imagerie numérique à l'antenne du Puy-en-Velay de l'**IUT de Clermont-Ferrand** est également accessible en formation continue, mais uniquement pour la licence professionnelle.

A ces deux structures s'ajoutent, à Clermont-Ferrand, l'école **ARIES**, avec ses cursus ouverts à la formation continue, et **Mission Images** pour l'image et le son, déjà évoquées précédemment.

Il convient également d'évoquer l'association Sauve Qui Peut le Court Métrage, pour son action spécifique et ponctuelle auprès des enseignants et intervenants dans le domaine de l'éducation à l'image, en lien avec l'IUFM<sup>44</sup> notamment. Ceci concerne cependant un public très limité et porte sur des sujets ciblés, comme par exemple la préparation à l'analyse filmique d'un film programmé.

---

<sup>42</sup> SUC : Service Universités Culture

<sup>43</sup> UE : Unités d'Enseignement

<sup>44</sup> IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres



## **Attentes et projets**

Au cours des différents entretiens réalisés et/ou informations collectées, il ressort une volonté forte de développer l'offre de formation dans le domaine du cinéma/audiovisuel.

A l'**Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand**, un **maître de conférence en cinéma** est recruté à la rentrée 2008. Il interviendra dans le cadre du parcours de licence "Arts du spectacle" à l'UFR LLSH<sup>45</sup>. L'Université a également effectué une demande d'habilitation après du Ministère de l'Éducation nationale pour une **licence professionnelle "Réalisation audiovisuelle et design sonore"**, rattachée au DUT SRC<sup>46</sup> de Vichy (ouverture envisagée pour 2010).

D'autres projets/souhaits ont été énoncés, sans date de réalisation prévisionnelle :

- mise en place d'un **DMA**<sup>47</sup> "**Cinéma d'animation**" au Lycée René Descartes de Cournon d'Auvergne, confronté au manque d'espace et au "caractère non prioritaire" de ce type de formation du point de vue de l'Éducation nationale (habilitation déjà demandée mais refusée) ;
- création d'une **licence professionnelle "Audiovisuel"** au Lycée C. et A. Dupuy du Puy-en-Velay, qui se heurte à des problèmes de capacité d'accueil des locaux et d'équipements.

L'opportunité d'une école ou formation supérieure de cinéma a par ailleurs été étudiée à Clermont-Ferrand, mais aucune décision n'a été prise et le projet, même s'il est ressenti par certains comme nécessaire, ne semble pas encore mûr, ni d'actualité.

Enfin, le **Réseau Audiovisuel du Massif central**<sup>48</sup> devrait entamer une réflexion sur les formations à l'échelle de leur territoire. Ce réseau, inauguré officiellement le 8 février 2008 et initié par l'ADIMAC<sup>49</sup>, réunit des structures de diffusion (festivals, télévisions), d'audiovisuel de création et de commande (documentaire, fiction, animation, jeux vidéo, films institutionnels), de prestation technique ainsi que les Commissions du film Auvergne et Limousin.

Selon Yves HERNANDEZ, chargé de mission à l'ADIMAC, il existe effectivement des besoins en matière de formation et il faudrait envisager des cursus diplômants dans les domaines de la création et de la production de contenu, sur la base d'une mutualisation des enseignements existants à l'échelle du Massif central.

<sup>45</sup> Voir le chapitre "Formations aux métiers de la culture" page 57

<sup>46</sup> DUT SRC : DUT Services et réseaux de communication

<sup>47</sup> DMA : Diplôme des métiers d'art, de niveau III

<sup>48</sup> Le réseau Audiovisuel du Massif central couvre 5 régions, pour tout ou partie : Auvergne, Limousin, Rhône-Alpes (Ardèche, Loire, Monts du Lyonnais), Languedoc-Roussillon (Lozère), Midi-Pyrénées (Aveyron, Lot, Tarn)

<sup>49</sup> ADIMAC : Association pour le développement industriel et économique du Massif central

## 4.2- Le multimédia

L'enseignement initial du multimédia, principalement de type universitaire, est réparti sur les quatre départements de la région.

Dans l'Allier, l'antenne de Vichy de l'**IUT de Montluçon** propose un DUT SRC en formation initiale et continue.

En Haute-Loire, l'antenne au Puy-en-Velay de l'**IUT de Clermont-Ferrand** a mis elle aussi en place le DUT SRC – Communication/Multimédia, suivi de la licence professionnelle en formation initiale et continue.

Dans le Cantal, le BTS Communication visuelle option Multimédia est accessible au **Lycée de la communication Saint-Géraud** à Aurillac.

Enfin dans le Puy-de-Dôme, l'**IUP Infocom**<sup>50</sup> de Clermont-Ferrand délivre, en formation initiale et continue, la licence 3 option "Conception de produits multimédia" (ouverte aux étudiants détenteurs d'un diplôme de niveau III) et le master "Ingénierie de l'information et de la communication".

Deux établissements privés clermontois interviennent également en formation initiale et continue : **ISIS**<sup>51</sup> qui prépare au BTS "Communication visuelle" option Multimédia (non ouvert en 2007 faute d'effectifs) et au titre homologué "Concepteur réalisateur multimédia", ainsi que l'école d'infographie **3D ARIES**.

Dans ce domaine, on retrouve les cursus qui forment des "exécutants" avec des diplômes de niveau III, tandis que les licences et le master mènent également à des carrières de gestion et management de projets multimédias.

Pour la formation continue, outre les établissements précisés ci-dessus, on retrouve ceux évoqués dans le chapitre précédent – **ABC Info** à Aiguilhe, **Vecteur Formation** ou le **GRETA** à Clermont-Ferrand –, auxquels s'ajoute l'**Institut technique d'infographie**, toujours à Clermont-Ferrand.

<sup>50</sup> IUP Infocom : Institut universitaire professionnalisé d'Ingénierie de l'information et de la communication

<sup>51</sup> ISIS : Institut supérieur d'infographie et de stylisme



### 4.3- Synthèse et représentation sur le territoire

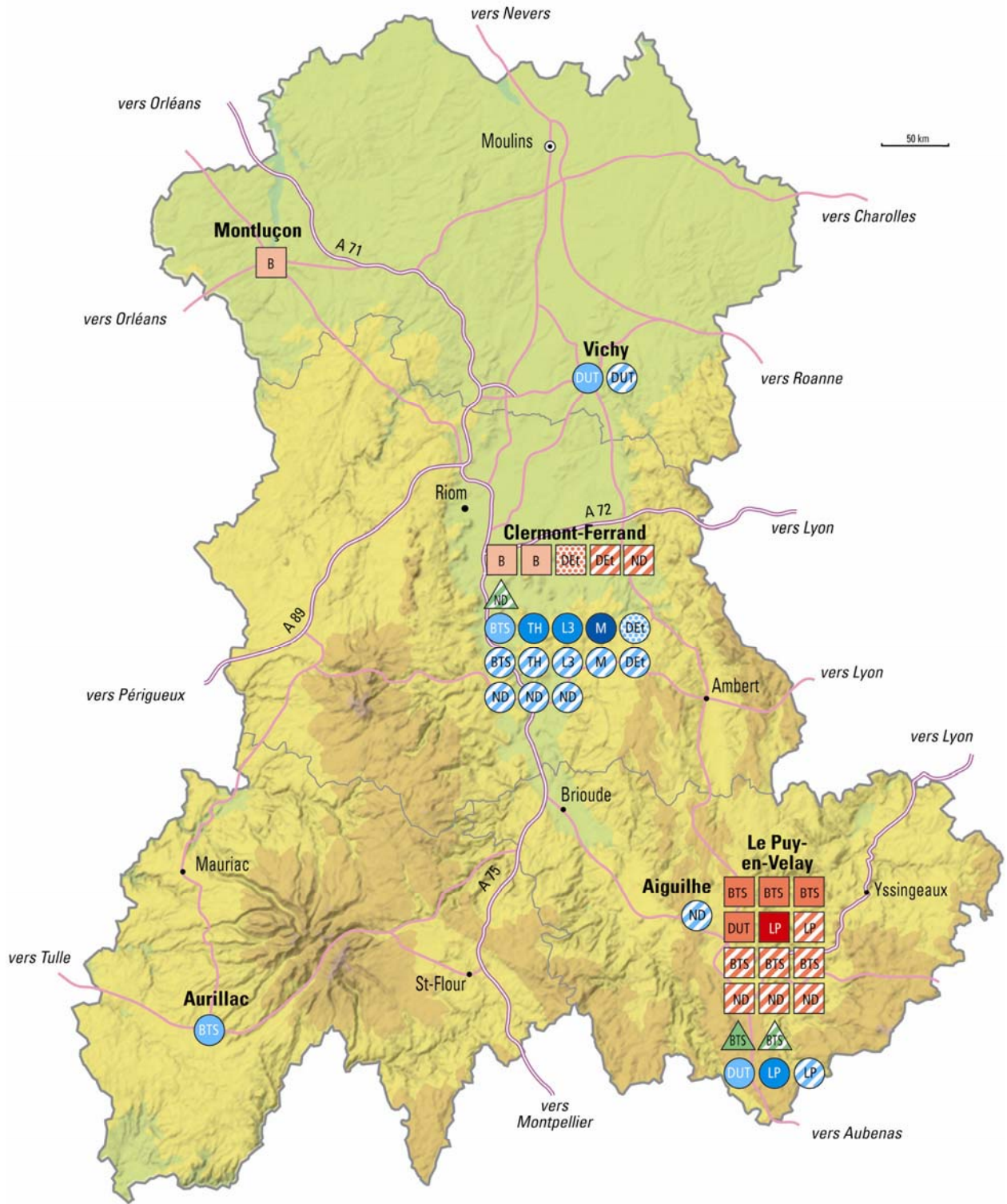
#### >> image et son

<b>Lycée Mme de Staël</b> (Montluçon, 03)	bac L profil lettres art - cinéma audiovisuel	niveau IV
<b>Lycée Blaise Pascal</b> (Clermont-Ferrand, 63)		
<b>Lycée Monanges</b> (Clermont-Ferrand, 63)		
<b>Lycée C. et A. Dupuy/GRETA du Velay</b> (Le Puy-en-Velay, 43)	BTS "Métiers de l'Audiovisuel" options Métiers de l'image, Montage & post-production, Exploitation des équipements, Métiers du son	niveau III formation continue
<b>IUT de Clermont-Ferrand</b> Antenne du Puy-en-Velay (43)	DUT "Imagerie numérique"	niveau III
	Licence professionnelle "Imagerie numérique"	niveau II formation continue
<b>ARIES</b> (Clermont-Ferrand, 63)	Diplôme d'établissement filières 3D cinéma, cinéma d'animation, jeux vidéo	autre niveau formation continue
<b>GRETA du Velay</b> (Le Puy-en-Velay, 43)	Opérateurs de télévisions locales	formation continue
<b>Mission Images</b> (Clermont-Ferrand, 63)		formation continue

#### >> multimédia

<b>Lycée de la communication</b> <b>Saint-Géraud</b> (Aurillac, 15)	BTS "Communication visuelle" option Multimédia	niveau III
<b>ISIS</b> (Clermont-Ferrand, 63)		+ formation continue
<b>IUT de Montluçon</b> Antenne de Vichy (03)	DUT SRC	niveau III formation continue
<b>IUT de Clermont-Ferrand</b> Antenne du Puy-en-Velay (43)	DUT SRC Communication- Multimédia	niveau III
<b>ISIS</b> (Clermont-Ferrand, 63)	Titre homologué "Concepteur réalisateur multimédia"	niveau II formation continue
<b>IUT de Clermont-Ferrand</b> Antenne du Puy-en-Velay (43)	Licence professionnelle "Multimédia"	niveau II formation continue
<b>IUP Infocom</b> (Clermont-Ferrand, 63)	Licence 3 option "Conception de produits multimédias"	niveau II formation continue
	Master "Conception de produits multimédias"	niveau I formation continue
<b>ARIES</b> (Clermont-Ferrand, 63)	Diplôme d'établissement filières infographie 2D et web, multimédia	autre niveau formation continue
<b>ABC Info</b> (Aiguilhe, 43)		formation continue
<b>ITI</b> (Clermont-Ferrand, 63)		formation continue
<b>GRETA de Clermont-Ferrand</b> (63)		formation continue
<b>Vecteur Formation</b> (Clermont-Ferrand, 63)		formation continue

# Les formations aux métiers de l'image et du son en Auvergne



<ul style="list-style-type: none"> <li> routes à caractère autoroutier</li> <li> autres principales routes</li> <li> sous-préfecture</li> <li> préfecture</li> </ul>	<p>disciplines</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>image </li> <li>son </li> <li>multimédia </li> </ul>	<p>niveaux de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> N5</li> <li> N4</li> <li> N3</li> <li> N2</li> <li> N1 autre FC</li> <li> N5</li> <li> N4</li> <li> N3</li> <li> N2</li> <li> N1 autre FC</li> </ul>	<p>diplômes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> B : Bac général avec option obligatoire</li> <li> BTS : Brevet de technicien supérieur</li> <li> DEt : Diplôme d'établissement</li> <li> DUT : Diplôme universitaire de technologie</li> <li> LP : Licence professionnelle</li> <li> L3 : Licence 3</li> <li> M : Master</li> <li> ND : Non diplômant</li> <li> TH : Titre homologué</li> </ul>
--	--	--	---



## 5- LES FORMATIONS PATRIMOINE ET ARCHITECTURE

Nous avons rassemblé dans ce chapitre des formations dans des domaines très variés –métiers de la pierre, architecture, histoire de l'art et tourisme –, car il nous a paru qu'elles avaient un point commun : le patrimoine régional. Avec ce panel de formations, l'Auvergne dispose sur son territoire de compétences qui permettent d'envisager la préservation et la mise en valeur de son patrimoine, ainsi que la réhabilitation ou la conception d'espaces culturels (lieux de spectacle, musées, etc.).

Toutes ces formations, à une exception près, sont proposées à ou autour de Clermont-Ferrand, révélant, comme dans d'autres domaines, une certaine inégalité territoriale.

### 5.1- Les métiers de la pierre et l'architecture

L'**École Départementale d'Architecture de Volvic (EDAV)** se consacre à la formation aux métiers de la pierre : tailleur de pierre, graveur sur pierre, mais aussi émailleur sur lave. Fondée en 1820, l'EDAV modifie aujourd'hui son appellation et devient l'École d'Art Appliqué à l'Architecture de Volvic, ce qui sera plus conforme à ses actions. Son directeur, Michel THARAN, lui-même architecte, souhaite que l'école devienne un "pôle interrégional de compétences en bâti ancien". Il développe déjà des partenariats en et hors région et l'EDAV accueille ainsi ponctuellement des étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand.

L'EDAV forme ses élèves aux **CAP Graveur de pierre** et **Tailleur de pierre** (en lien avec le CFA du BTP<sup>52</sup> André Gendre à Clermont-Ferrand), au **BP<sup>53</sup> Métiers de la pierre** et délivre un **diplôme homologué d'émailleur sur lave**, unique en France. Elle reçoit chaque année entre 30 et 40 élèves, mais devrait en accueillir davantage pour assurer son financement. Outre ces formations d'une durée de 10 mois (deux ans en alternance pour le BP), un cursus de quatre mois de **Chargé d'opération de rénovation du patrimoine de pays** existe depuis un an.

L'**École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSA)**, forte de près de 550 élèves, compte seulement 50% d'étudiants auvergnats, car elle attire ceux des régions voisines –

<sup>52</sup> CFA du BTP : Centre de formation des apprentis du bâtiment et des travaux publics

<sup>53</sup> BP : Brevet professionnel, niveau IV



Bourgogne, Centre et Limousin –, dépourvues d'école d'architecture et 30% des effectifs sont boursiers (contre 17% au niveau national). L'école devrait quitter ses locaux actuels en 2012.

Ouverte sur la ville, l'ENSA a noué des partenariats divers : avec la CRAM<sup>54</sup> et l'INRS<sup>55</sup> sur la conception des lieux de travail, avec le Festival du court métrage pour la sensibilisation du public à l'image, avec l'école d'ingénieurs Polytech en vue d'un double diplôme, avec l'École départementale d'architecture de Volvic, etc. Elle a également signé de multiples conventions d'échanges avec des universités étrangères. Elle mène par ailleurs des travaux de recherche transversaux (architecture, urbanisme et philosophie) au sein du laboratoire Gerphau, en partenariat avec les écoles d'architecture de Paris La Villette et de Montpellier et l'Université Paris XII Val de Marne.

L'école forme des étudiants au DEEA<sup>56</sup> (niveau II) puis au DA<sup>57</sup> (niveau I), avant une sixième année de professionnalisation.

Dans le cycle Master, trois domaines d'études sont proposés, dont l'un dénommé "**Patrimoine et culture**", qui se subdivise en deux sous-domaines à partir de la 2<sup>e</sup> année, "**Patrimoines et techniques de réhabilitation**" et "**Espaces et lieux de culture**". Ce cursus s'intéresse au patrimoine bâti existant ainsi qu'aux musées, salles de spectacle, d'exposition, etc., le territoire régional étant un sujet d'étude privilégié. Des projets ont ainsi été menés avec le Château de Randan ou l'Opéra de Clermont-Ferrand pour sa réhabilitation.

Depuis 2004, l'ENSA propose également des modules courts de formation continue, d'une durée de deux ou trois jours.

Le **Lycée Gilbert Romme de Riom** permet un cursus en **BEP<sup>58</sup> Techniques de l'architecture et de l'habitat** qui forme chaque année environ 30 élèves. Le **bac professionnel d'assistant en architecture**, qui remplace le BT Collaborateur d'architecte à la rentrée 2008, compte une quinzaine d'élèves par an.

L'**IUT de Clermont-Ferrand/Antenne du Puy-en-Velay** propose une **licence professionnelle** en alternance "**Imagerie numérique**" avec un **parcours "Infographie pour l'architecture"** et forme chaque année 10 étudiants. L'IUT travaille depuis la rentrée 2007 en partenariat avec l'École d'Architecture de Saint-Etienne : quelques étudiants de l'école intègrent le module d'architecture et des enseignants professionnels interviennent à l'IUT.

<sup>54</sup> CRAM : Caisse régionale d'assurance maladie

<sup>55</sup> INRS : Institut national de recherche et de sécurité

<sup>56</sup> DEEA : Diplôme d'études en architecture

<sup>57</sup> DA : Diplôme d'État en architecture

<sup>58</sup> BEP : Brevet d'études professionnelles (niveau V)

## 5.2- Histoire de l'art et tourisme

Le cursus Histoire de l'art est accessible dès le **Bac L profil lettres histoires des arts** proposé par le **Lycée Virlogeux** de Riom.

A Clermont-Ferrand, l'**Université Blaise Pascal** a mis en place dans le domaine Lettres, langues et art une **licence professionnelle "Développement et protection du patrimoine culturel" spécialité Arts du textile**, destinée à former des historiens d'art appelés à travailler dans les milieux de l'expertise, du commerce d'art et des institutions patrimoniales. Dans le domaine Sciences humaines et sociales, la **licence "Histoire de l'Art"** propose plusieurs parcours. Le **master "Cultures, territoires et patrimoine"** comporte cinq spécialités, trois en master recherche et deux en master professionnel. Il mène aux métiers de la fonction publique, de la culture, du patrimoine et de la conservation notamment. Comme la plupart des formations de l'UFR Lettres, ces licences et masters peuvent être suivis dans le cadre de la formation continue.

A l'**Université d'Auvergne**, la Faculté de droit et de science politique propose le **master professionnel "Droit et institutions – Gouvernance publique" spécialité Droit du patrimoine historique, culturel et paysager**, avec un enseignement juridique spécifique complété par un enseignement en histoire de l'art. Cette formation peut être suivie en formation continue.

Pour ce qui concerne le Tourisme, le **Département des métiers de la culture à l'Université Blaise Pascal** (né de la réunion en 2008 des départements Métiers du livre et Tourisme) propose la formation au **Diplôme National de Guide Interprète National (DNGIN)**, un **master "Conduite de projets culturels" spécialité Tourisme culturel**, ainsi qu'un **master 2 "Tourisme et valorisation des territoires"**. Toutes ces formations sont accessibles en formation continue.

Des formations non diplômantes sont mises en place au sein de l'UFR Lettres, notamment des modules de 4 jours "Ingénierie touristique et culturelle". En 2007, un module intitulé "Une approche touristique des territoires" a été organisé pour les délégués territoriaux des DDE.



## 5.3- Synthèse et représentation sur le territoire

### >> métiers de la pierre

<b>École départementale d'architecture de Volvic (63)</b>	CAP Tailleur de pierre	niveau V
	CAP Graveur de pierre	niveau V
	Dipl. homologué d'émailleur sur lave	niveau V
	BP Métiers de la pierre	niveau IV
	Chargé d'opération de rénovation de patrimoine de pays	formation continue

### >> métiers de l'architecture

<b>Lycée Gilbert Romme (Riom, 63)</b>	BEP Techniques de l'architecture et de l'habitat	niveau V
	Bac pro Assistant pour l'architecture	niveau IV
<b>IUT du Clermont-Ferrand Antenne du Puy-en-Velay (43)</b>	Licence professionnelle "Imagerie numérique" parcours Infographie pour l'architecture	niveau II
<b>École Nationale Supérieure d'Architecture (Clermont-Ferrand, 63)</b>	Diplôme d'état d'architecte (DA) spécialités "Patrimoine et techniques de réhabilitation" et "Espaces et lieux de culture"	niveau I
	modules 4 jours	formation continue

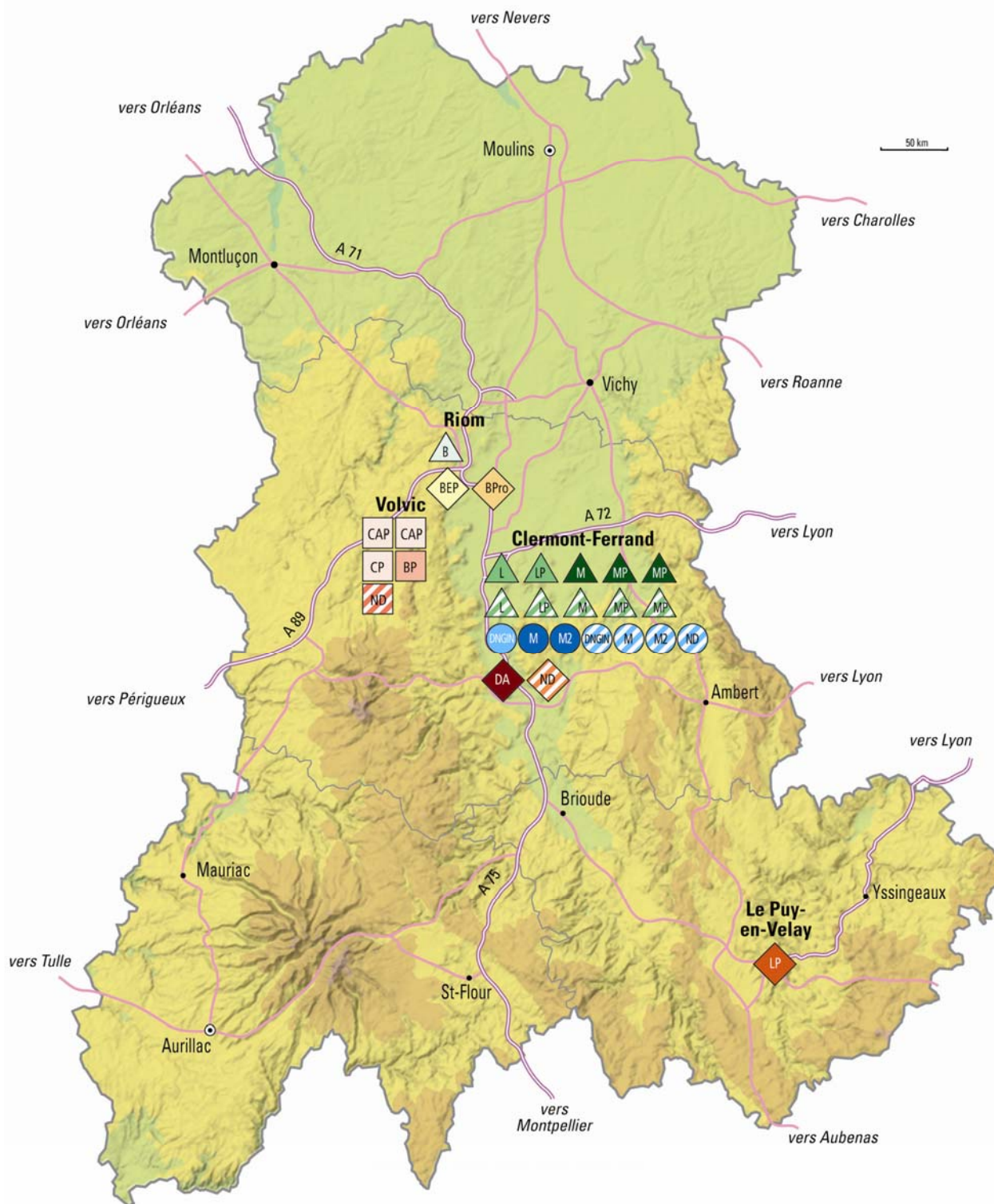
### >> histoire de l'art

<b>Lycée Virlogeux (Riom, 63)</b>	bac L profil lettres - histoire des arts	niveau IV
<b>Université Blaise Pascal UFR Lettres, langues et arts (Clermont-Ferrand, 63)</b>	Licence pro "Développement et protection du patrimoine culturel" spécialité Arts du textile et du tapis	niveau II formation continue
	Licence "Histoire de l'art"	niveau II formation continue
<b>Université Blaise Pascal UFR Lettres, langues et sciences humaines (Clermont-Ferrand, 63)</b>	Master recherche "Cultures, territoires et patrimoine"	niveau I formation continue
	Master professionnel "Cultures, territoires et patrimoine"	niveau I formation continue
<b>Université d'Auvergne Faculté de droit (Clermont-Ferrand, 63)</b>	Master professionnel "Droit et institutions - Gouvernance publique" spécialité Droit du patrimoine historique, culturel et paysager	niveau I formation continue

### >> tourisme

<b>Université Blaise Pascal UFR Lettres, langues et sciences humaines - Département Tourisme (Département Métiers de la culture à la rentrée 08) (Clermont-Ferrand, 63)</b>	Diplôme National de Guide Interprète National	niveau II formation continue
	Master "Conduite de projets culturels" spécialité Tourisme culturel	niveau I formation continue
	Master 2 "Tourisme et valorisation des territoires"	niveau I formation continue
	Modules courts	formation continue

# Les formations aux métiers du patrimoine et de l'architecture



<ul style="list-style-type: none"> <li> routes à caractère autoroutier</li> <li> autres principales routes</li> <li> sous-préfecture</li> <li> préfecture</li> </ul>	<p>disciplines</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> pierre</li> <li> histoire de l'art</li> <li> tourisme culturel</li> <li> architecture</li> </ul>	<p>niveaux de formation</p> <table border="0"> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table> <p>N5 N4 N3 N2 N1 FC</p>																									<p>diplômes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>B : Bac général avec option obligatoire</li> <li>BEP : Brevet d'études professionnelles</li> <li>BP : Brevet professionnel</li> <li>BPro : Bac Professionnel</li> <li>CAP : Certificat d'aptitude professionnelle</li> <li>CP : Certificat professionnel</li> <li>DA : Diplôme d'État d'architecture</li> <li>DNGIN : Diplôme national de guide interprète national</li> <li>L : Licence</li> <li>LP : Licence professionnelle</li> <li>M : Master</li> <li>ND : Non diplômé</li> </ul>



## 6- LES FORMATIONS AUX MÉTIERS D'ART ET DE LA MODE

Nous avons recensé ici les formations aux métiers du bois, de la mode et des arts appliqués. Ces derniers recouvrent les métiers du verre, de tapissier d'ameublement ou de ferronnier d'art.

Nous souhaitons souligner que la frontière est parfois difficile à tracer entre l'artisan d'art et l'artisan, et donc, entre la formation aux métiers d'art et celle préparant à des métiers plus proches du bâtiment (charpentier, menuisier) ou de l'industrie (textile par exemple).

Bernard SABOT, de la Chambre des métiers de Haute-Loire, relève que les artisans les plus cotés au plan national, voire international, n'ont pas été formés localement, mais dans des écoles telles que l'École Boule à Paris ou des écoles d'art, et que, beaucoup d'artisans apprennent leur métier hors des établissements, privilégiant l'apprentissage avec un professionnel qui transmet ainsi son savoir-faire.

### 6.1- Les métiers du bois

La filière bois est très riche en Auvergne, du sciage à la transformation et à la construction. Les formations repérées ici concernent l'ébénisterie, la marqueterie et la restauration, dispensées principalement par deux établissements : le **Lycée Joseph Constant** à Murat dans le Cantal et l'**Institut de Formation Professionnelle de Bains (IFP43)** en Haute-Loire.

L'**IFP43** propose une offre large pour ce qui concerne l'ébénisterie : deux CAP (marqueterie et ébénisterie), un BTM<sup>59</sup> Ébénisterie et surtout le premier BTMS<sup>60</sup> mention Restauration en France, un second BTMS mention Restauration de mobilier contemporain se mettant également en place. 66 élèves (sur 713) sont inscrits dans la filière bois pour l'année scolaire 2007/2008, dont 17 en CAP ébénisterie, 9 en marqueterie, 19 en BTM et 21 en BTMS. Marc BOIZOT, directeur de l'IFP, constate une baisse des effectifs en CAP (très nette en marqueterie), alors que le BTMS, créé en 1999, ne cesse de progresser. Il semble en effet que les entreprises recherchent des élèves mieux formés et immédiatement performants. Les CAP ont un recrutement local, tandis que le BTMS attire des élèves hors région. Suite logique, 80% des titulaires d'un CAP trouvent un emploi localement, pas toujours en lien avec leur formation, alors que les titulaires du BTMS travaillent dans leur branche, au niveau national ou international.

<sup>59</sup> BTM : Brevet technique des métiers (niveau III)

<sup>60</sup> BTMS : Brevet technique des métiers supérieur (niveau IV)



L'IFP assure peu de formation continue, en raison de locaux et de financements insuffisants. Il va prochainement déménager, laissant la totalité du site de Bains au CFA du BTP avec qui il partage les bâtiments actuels, vétustes et surpeuplés. Pour Marc BOIZOT, ce déménagement devrait être l'occasion de réfléchir à une meilleure coordination avec d'autres structures, comme le **Lycée Auguste Aymard** à Espaly, à côté du Puy-en-Velay, qui supprime ses formations d'ébéniste à la fin de l'année scolaire 2008, faute de candidats, ou l'**AFPA**<sup>61</sup>, dont les formations à l'ébénisterie ont disparu.

Le **Lycée Joseph Constant** à Murat propose deux CAP (ébénisterie et marqueterie) et un bac professionnel AMA<sup>62</sup> Ébénisterie. L'établissement compte une trentaine d'élèves sur les deux années du bac professionnel et une quarantaine dans les CAP.

Il existe aussi un CAP Ébénisterie au **Lycée Roger Claustres** à Clermont-Ferrand, avec une vingtaine d'élèves sur les deux années.

Enfin, nous avons relevé, sans les inscrire dans cet état des lieux, les formations des **Compagnons du Tour de France à Aubière** en menuiserie et charpente, dont l'excellence est reconnue par les professionnels interrogés, mais que nous ne classons pas dans les métiers d'art.

## 6.2- Les arts appliqués

Le pôle le plus important se situe dans l'Allier, avec le **Lycée Jean Monnet de Moulins/Yzeure**, qui propose une offre de formation centrée sur le design et les métiers du verre, en lien avec l'histoire locale et les usines Saint Gobain. C'est d'ailleurs le seul lycée des métiers des arts verriers en France.

Dans la filière des arts verriers, deux **CAP** de **Tailleur graveur** et de **Verrier à la main** comptent chacun 15 élèves, et deux **BMA**<sup>63</sup> regroupent 24 élèves.

La filière design commence avec un **bac STI**<sup>64</sup> **Arts appliqués** et une **classe de mise à niveau**, et se poursuit avec un **BTS Design de produit**. Depuis la rentrée 2007, un **DMA Décor architectural option arts du verre** complète l'offre de formation. A la rentrée 2008, le lycée accueillera une **licence professionnelle Production industrielle option Développement/Créativité Industrielle**, avec l'IUT de Montluçon/Université Blaise Pascal, le Lycée Paul Constans à Montluçon et l'Institut Industriel Innovation et Développement.

<sup>61</sup> AFPA : Association pour la formation professionnelle des adultes

<sup>62</sup> AMA : Artisanat et métiers d'art

<sup>63</sup> BMA : Brevet des métiers d'art (niveau IV)

<sup>64</sup> STI : Sciences et technologies industrielles

Un **CAP de ferronnier d'art** est aussi proposé, avec une quinzaine d'élèves.

Le lycée recrute dans tout l'hexagone : 90 candidats pour une quinzaine de places en BTS Design de produit, 200 pour la vingtaine de places de la classe de mise à niveau. Les verriers comme les ferronniers n'ont aucun problème de débouchés à l'issue de leur formation. A noter que près de 60% des titulaires du BTS Design de produits poursuivent leurs études en vue d'obtenir le Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués (dans les Écoles Boule ou Estienne par exemple).

Dans le Puy-de-Dôme, le **Lycée René Descartes** à Cournon d'Auvergne prépare au **bac STI Arts appliqués** ainsi qu'au **BTS Design d'espace** avec une quinzaine de diplômés par an.

On note par ailleurs un **CAP** et un **bac professionnel Tapisserie d'ameublement** au **Lycée Marie Laurencin** de Riom, avec environ dix bacheliers par an.

Le **Lycée de la communication Saint-Géraud** à Aurillac, dans le Cantal, forme lui aussi au **bac STI Arts appliqués** et dispose d'une **classe de mise à niveau Arts appliqués**.

Aucune formation en arts appliqués n'est proposée en Haute-Loire.

### 6.3- Les métiers de la mode

Notre investigation dans le domaine de la mode nous a permis de répertorier **cinq lycées professionnels, l'Institut de Recherche, Innovation et développement des Arts Textiles (IRIDAT/CEDF) du Puy-en-Velay**, qui enseigne l'art de la dentelle et vend dans le monde le matériel lié à cet art, et le **Centre National du Costume de Scène (CNCS) à Moulins** qui offre des stages et formations à des publics spécialisés.

#### **Lycée Jean Monnet au Puy-en-Velay**

La formation au BEP "Métiers de la Mode et des industries connexes" option "Mode Couture Flou" est très ancienne et plutôt destinée aux métiers de l'artisanat. Elle accueille 12 jeunes filles, souvent en difficulté sociale et majoritairement issues de l'immigration. L'effectif est complet chaque année, avec un taux de réussite de 100%. La plupart des élèves poursuivent en bac professionnel à Clermont-Ferrand, Riom, Saint-Etienne ou Lyon.

La classe de 3<sup>e</sup> "à découverte professionnelle - 6h" (meilleur taux d'attractivité du bassin avec 48 demandes pour 24 places) conduit les élèves vers une poursuite d'études professionnelles.



Cette formation est menacée de fermeture pour la rentrée 2008. M. TAUBAN, son directeur, demande un moratoire de deux ans et la transformation du BEP en CAP. Si cette fermeture se confirmait, il n'y aurait plus de formation "Mode Couture Flou" sur la Haute-Loire et du Cantal.

Par ailleurs, le lycée assure chaque année l'organisation unique et nationale des épreuves du CAP "Art de la Dentelle" pour 5 à 6 élèves, avec le Conservatoire des métiers d'arts et l'IRIDAT/CEDF.

**Un projet de création d'une Unité de formation d'apprentis** dans cette discipline (recrutement national) deviendrait immédiatement caduc si le CAP "Couture flou" venait à disparaître.

### **Lycée professionnel Raymond Cortat à Aurillac**

10 élèves préparent cette année le BEP "Métiers de la mode et des industries connexes" option "Prêt à porter" et 11 sont entrés en 1<sup>ère</sup> année. Le lycée accueille des jeunes filles parfois en situation difficile (une atteinte de trisomie 21). Afin de favoriser la découverte du monde du travail, un partenariat a été conclu avec l'association Éclat d'Aurillac, qui met à disposition l'une de ses costumières qui vient dans l'établissement une fois par semaine pour des projets élaborés ensemble. La disparition de ce BEP est programmée.

### **Lycée professionnel Marie Laurencin à Riom**

27 élèves en BEP "Métiers de la Mode et des industries connexes" option "Couture flou" et 13 en option "Vêtements de peau", 18 élèves en bac professionnel AMA "Vêtement et Accessoires de Mode", 10 en bac pro "Ameublement", 22 en CAP "Tapissiers", 7 en Diplôme de Technicien des métiers du spectacle option "Technique de l'habillement", 12 en spécialisation CAP "Maroquinerie de luxe" en partenariat avec la maison Hermès à Sayat (qui les accueille en stage puis les embauche, à une exception près ces deux dernières années). Maintien prévu de toutes les filières à la rentrée prochaine.

### **Lycée professionnel Marie Curie à Clermont-Ferrand**

La section "Mode" prépare, d'une part 25 élèves au BEP "Métiers de la Mode", et d'autre part 32 (premières et terminale), au bac professionnel "Métiers de la Mode – Productique", spécialisé dans la fabrication en série. Ce dernier, préparé en quatre ans, le sera désormais en trois, ce qui suppose une fusion prévisible avec le BEP dès la rentrée prochaine.

### **Lycée Desaix de Saint-Eloy-les-Mines**

24 élèves préparent le BEP "Métiers de la Mode et des industries connexes". Chaque année, Vuitton accueille deux stagiaires dans son atelier – sans commune mesure avec le partenariat entre le Lycée Marie Laurencin et Hermès.

A la rentrée 2008, le bac pro AMA comportera deux spécialités : "Prêt à porter" et "Maroquinerie".

L'**Institut de Recherche, Innovation et développement des Arts Textiles (IRIDAT/CEDF) du Puy-en-Velay** dispense essentiellement de la formation amateur, mais propose également une formation au CAP "Art de la dentelle" avec le Lycée Jean Monnet évoquée précédemment.

### **Le Centre national du Costume de Scène de Moulins (CNCS)**

Première structure de conservation, en France comme à l'étranger, consacrée au patrimoine matériel des théâtres, le CNCS, inauguré en 2006, a pour mission la conservation, l'étude et la valorisation d'un ensemble patrimonial de 7110 costumes de théâtre, d'opéra et de ballet, ainsi que des toiles de décors peints, dépôt des trois institutions fondatrices du Centre : la Bibliothèque nationale de France, la Comédie française et l'Opéra national de Paris.

Le CNCS est un outil muséographique et scientifique, ainsi qu'un lieu de ressources à la disposition des professionnels du spectacle, des chercheurs et du grand public. Son action pédagogique "scolaire" sera tout particulièrement tournée vers les lycées techniques et professionnels.

La formation fait partie des missions qui incombent au CNCS, avec plusieurs axes :

- Étude des collections et des thèmes traités au moyen d'un **programme culturel et pédagogique**, mettant en résonance les diverses structures culturelles du territoire et répondant à leurs attentes en matière d'éducation aux arts et à la culture (partenariats Éducation nationale/Région). Des ateliers en ou hors temps scolaire compléteront le dispositif.
- **Formation au costume de scène** : formation technique et historique (conservation, restauration textile, ...) en modules courts (une semaine) en relation avec les expositions. Elle est proposée aux milieux professionnels et professionnalisants. Mais le bâtiment prévu pour le logement des stagiaires n'est pas encore restauré.
- **Formation des futurs conservateurs de musées**, avec par exemple : un séminaire de l'École du Louvre en 2008 sur le thème des ballets russes ; un partenariat avec l'Institut National du Patrimoine pour la formation des restaurateurs (stage noté et validé, comportant la présentation du conditionnement des costumes, du travail sur les mannequins, etc.).

Les stagiaires sont recrutés au plan national : étudiants, universitaires, professionnels du tourisme... D'autres projets sont en cours d'élaboration comme, par exemple une mission pédagogique avec l'ENSATT<sup>65</sup> de Lyon.

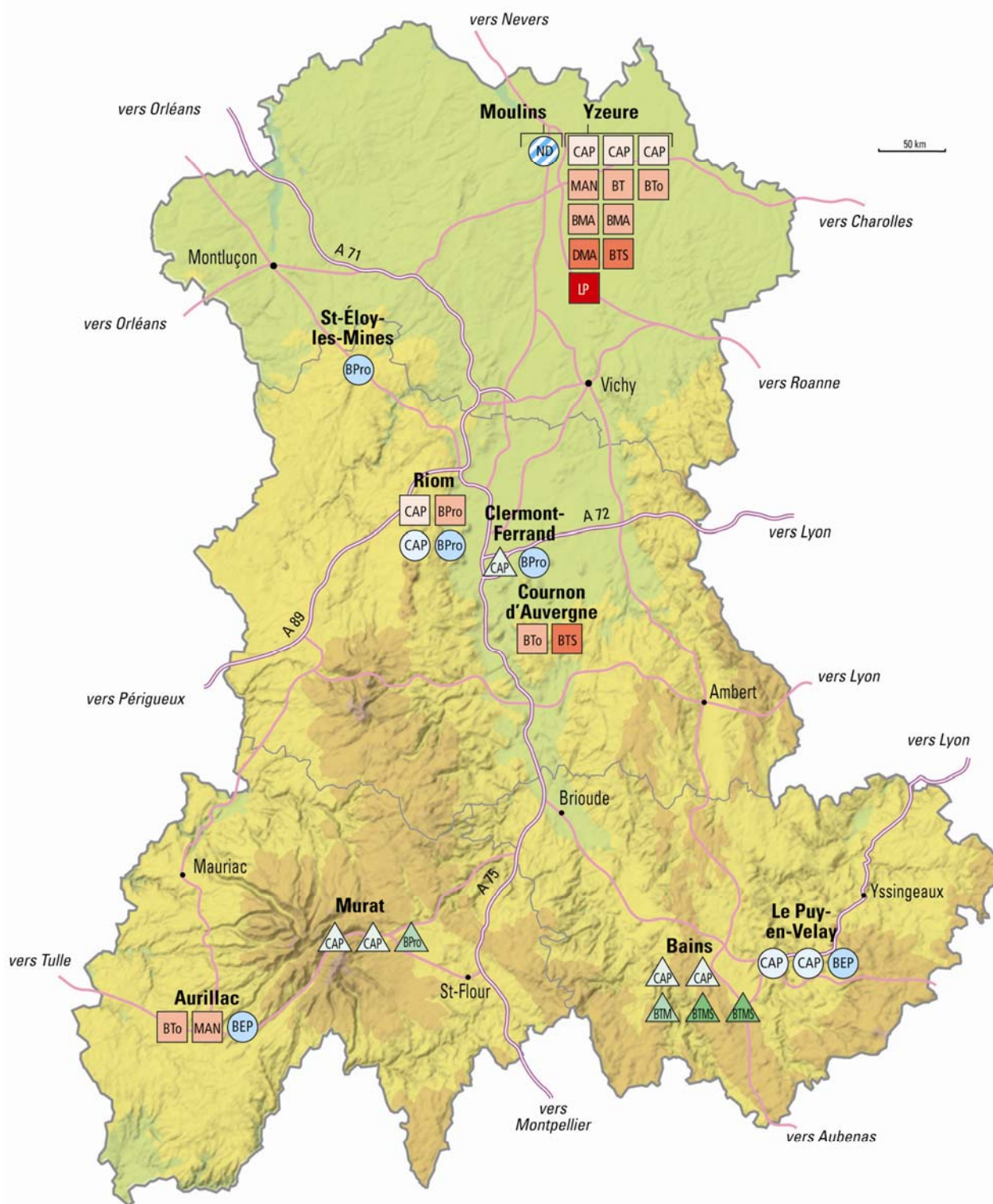
Les responsables du CNCS font valoir qu'un projet pédagogique cohérent, avec des formations à plusieurs niveaux, ne pourra voir le jour qu'à la condition d'un financement du Conseil régional d'Auvergne, qui ne fait pas encore partie des financeurs institutionnels.

---

<sup>65</sup> ENSATT : École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre



# Les formations aux métiers d'art en Auvergne



<ul style="list-style-type: none"> <li> routes à caractère autoroutier</li> <li> autres principales routes</li> <li> sous-préfecture</li> <li> préfecture</li> </ul>	<p>disciplines</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>arts appliqués </li> <li>bois </li> <li>mode </li> </ul>	<p>niveaux de formation</p> <table border="0"> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>N5</td><td>N4</td><td>N3</td><td>N2</td><td>N1</td><td>FC</td> </tr> </table>																			N5	N4	N3	N2	N1	FC	<p>diplômes</p> <table border="0"> <tr> <td>BEP : Brevet d'enseignement professionnel</td> <td>BTO : Bac technologique</td> </tr> <tr> <td>BMA : Brevet des métiers d'arts</td> <td>BTS : Brevet de technicien supérieur</td> </tr> <tr> <td>BP : Brevet professionnel</td> <td>CAP : Certificat d'aptitude professionnelle</td> </tr> <tr> <td>BPro : Bac professionnel</td> <td>DMA : Diplôme des métiers d'arts</td> </tr> <tr> <td>BT : Brevet technique</td> <td>DT : Diplôme technique</td> </tr> <tr> <td>BTM : Brevet technique des métiers</td> <td>MAN : Mise à niveau arts appliqués</td> </tr> <tr> <td>BTMS : Brevet technique des métiers supérieur</td> <td>ND : Non diplômé</td> </tr> </table>	BEP : Brevet d'enseignement professionnel	BTO : Bac technologique	BMA : Brevet des métiers d'arts	BTS : Brevet de technicien supérieur	BP : Brevet professionnel	CAP : Certificat d'aptitude professionnelle	BPro : Bac professionnel	DMA : Diplôme des métiers d'arts	BT : Brevet technique	DT : Diplôme technique	BTM : Brevet technique des métiers	MAN : Mise à niveau arts appliqués	BTMS : Brevet technique des métiers supérieur	ND : Non diplômé
N5	N4	N3	N2	N1	FC																																				
BEP : Brevet d'enseignement professionnel	BTO : Bac technologique																																								
BMA : Brevet des métiers d'arts	BTS : Brevet de technicien supérieur																																								
BP : Brevet professionnel	CAP : Certificat d'aptitude professionnelle																																								
BPro : Bac professionnel	DMA : Diplôme des métiers d'arts																																								
BT : Brevet technique	DT : Diplôme technique																																								
BTM : Brevet technique des métiers	MAN : Mise à niveau arts appliqués																																								
BTMS : Brevet technique des métiers supérieur	ND : Non diplômé																																								



## 7- LES FORMATIONS AUX MÉTIERS DU LIVRE

Dans le paysage culturel que nous observons au cours de cette étude, le livre occupe une place privilégiée. La formation dans ce secteur est en effet bien structurée, entre l'offre disponible au sein de l'Université Blaise Pascal et l'offre en formation continue accessible sur l'ensemble du territoire régional, notamment dans le cadre des bibliothèques départementales de prêt.

### 7.1- La formation universitaire

La formation aux métiers du livre à l'**Université Blaise Pascal** a constamment évolué ces dernières années, pour s'adapter notamment au contexte professionnel du secteur. Ainsi, l'IUP Métiers du Livre est devenu en 2006 le Département des Métiers du livre et des éditions numériques, qui se fondra dans le **Département des métiers de la culture** à la rentrée 2008. En effet, les équipes pédagogiques des départements Tourisme et Métiers du livre ont souhaité rapprocher leurs projets, pour une meilleure adéquation aux besoins du terrain.

Le **Département des métiers de la culture** proposera à la rentrée 2008 une nouvelle offre de formation pour le livre et le multimédia :

- une **licence générale "Culture et patrimoines"** parcours "Métiers du livre et multimédia" ;
- une **licence professionnelle "Gestion et mise à disposition de ressources documentaires"** sur un an (L3) ;
- un **master professionnel "Conduite de projets culturels"** parcours "Métiers du livre et multimédia". Un autre parcours, "Métiers du livre international", est en projet

La licence professionnelle et le master professionnel sont tous deux accessibles en formation continue et certains enseignements sont ouverts aux professionnels du livre de la région, en concertation avec le CRFCB<sup>66</sup> (cf. page suivante).

Après une période de changements successifs et une fonte des effectifs suite à la disparition de l'IUP Métiers du livre, cette nouvelle offre de formation devrait être en place pour les quatre années à venir.

A côté de l'offre du Département des métiers de la culture, plusieurs **licences avec un parcours "Documentation"** sont proposées dans le Domaine Lettres, Langues et Arts. Ce parcours, s'il

---

<sup>66</sup> CRFCB : Centre Régional de Formation aux Carrières des Bibliothèques, du Livre et de la Documentation



n'est pas professionnalisant, constitue cependant une bonne sensibilisation pour des étudiants en lettres modernes, classiques, philosophie, sciences du langage ou langues.

Enfin, le **master professionnel "Création éditoriale générale et de jeunesse"** complète l'offre universitaire disponible. Elle forme aux métiers de l'édition avec une approche à la fois intellectuelle, technique, juridique et commerciale.

## 7.2- La formation continue

Le **Centre Régional de Formation aux Carrières des Bibliothèques, du Livre et de la Documentation (CRFCB)**, rattaché à l'Université Blaise Pascal, est l'un des douze centres de formation français. Il collabore étroitement avec le Département des métiers de la culture et son offre de formation continue est d'ailleurs largement ouverte aux étudiants du Département : en 2007, 180 étudiants ont suivi des journées de formation au côté de 450 professionnels. Outre les stages organisés sous forme de cycles thématiques, des conférences et journées professionnelles sont mises en place et ouvertes à ces différents publics.

Les deux entités développent par ailleurs de nombreux partenariats, avec l'Éducation nationale, l'IUFM, mais aussi avec des manifestations comme la Biennale des carnets de voyage ou la Foire de Blanzat.

Le CRFCB propose également une formation professionnelle de base, pour laquelle une centaine de dossiers a été déposée en 2007, ce qui révèle les attentes des professionnels du secteur. D'une durée de 250 heures, elle permet un apprentissage des techniques de base du métier pour des personnes qui travaillent ou souhaitent travailler en médiathèque. Cette formation prend plus ou moins la place de la formation ABF<sup>67</sup>, homologuée au niveau V, qui n'est plus dispensée au sein du centre.

Il prépare en outre aux concours internes et externes des bibliothèques de la fonction publique d'État.

Le **CNFPT**<sup>68</sup> offre des possibilités de formation continue et de préparation des concours aux agents territoriaux. En 2008, la Délégation Auvergne propose une seule formation sur les animations en bibliothèques, mais l'offre interrégionale (avec Rhône-Alpes, Paca, Languedoc-Roussillon), plus étoffée, est ouverte aux fonctionnaires auvergnats. Des formations "intra" peuvent également être mises en place, pour répondre à la demande d'une collectivité, d'une médiathèque par exemple.

<sup>67</sup> ABF : Association des bibliothécaires de France

<sup>68</sup> CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale

Les bibliothèques départementales de prêt jouent un rôle majeur dans la formation des professionnels, avec une offre variée et une forte présence sur le territoire. Il s'agit des **Médiathèques départementales de l'Allier et du Cantal** et des **Bibliothèques départementales de prêt de Haute-Loire et du Puy-de-Dôme**. Elles forment un maillage sur le territoire régional, d'autant que chacune d'elle décentralise ses formations. Ces bibliothèques mettent en place leur offre de façon autonome, avec un double objectif de formation généraliste et de formation thématique pour mieux répondre aux besoins du public comme des professionnels. La BDP<sup>69</sup> du Puy-de-Dôme propose ainsi des sessions portant sur le classement ou la gestion quotidienne d'une bibliothèque et des sessions thématiques sur l'art du conte ou l'animation à partir d'une exposition.

Le **CEMEA**<sup>70</sup>, dans le cadre de ses formations à l'animation, prépare au BP JEPS<sup>71</sup> d'animateur culturel avec un volet Médiation du livre. Ce diplôme, qui remplace le BEATEP<sup>72</sup>, est conçu en concertation avec les professionnels du secteur et semble pouvoir répondre aux besoins des personnes qui travaillent au contact de publics très divers, notamment hors du circuit des bibliothèques.

**Le Transfo** met en place une offre de formation sur le livre réduite mais complémentaire de celles des autres acteurs de la filière, avec par exemple en 2008, deux modules portant l'un sur l'illettrisme, l'autre sur les enjeux du numérique sur la chaîne du livre.

### 7.3- Attentes et projets

Anne-Marie DEMADRE du **CRFCB** déplore l'absence de formation de discothécaire, alors que les bibliothèques manquent de personnel formé dans ce domaine, ainsi qu'un déficit en lieux de stage qui oblige les étudiants à sortir de la région.

Il nous semblera intéressant, dans la suite de l'étude, de vérifier le lien entre ce réseau de formation et un secteur marchand lui aussi bien réparti sur le territoire, qu'il s'agisse des librairies, des éditeurs, des imprimeurs ou des manifestations littéraires<sup>73</sup>.

<sup>69</sup> BDP : Bibliothèque départementale de prêt

<sup>70</sup> CEMEA : Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active

<sup>71</sup> BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (niveau IV)

<sup>72</sup> BEATEP : Brevet État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire et de la jeunesse

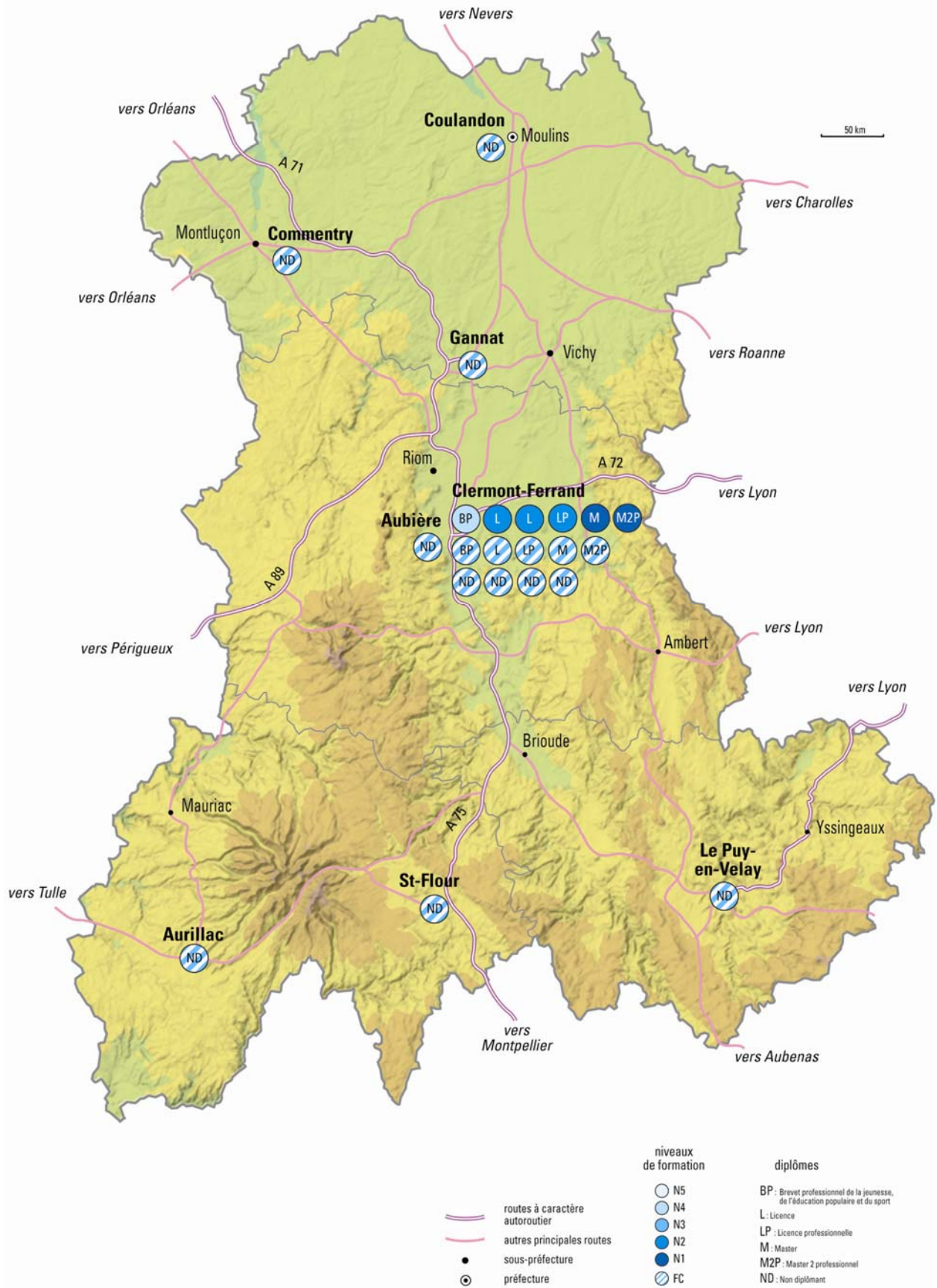
<sup>73</sup> Cf. les études du CRL Auvergne en 2005 sur les librairies et les manifestations littéraires et l'annuaire "Chaîne du livre" du Transfo



## 7.4- Synthèse et représentation sur le territoire

<b>CEMEA</b> (Clermont-Ferrand, 63)	BP JEPS "Animation culturelle"	niveau IV formation continue
<b>Université Blaise Pascal</b> UFR Lettres Département Métiers du Livre et éditions numériques (Département Métiers de la culture à la rentrée 08) (Clermont-Ferrand, 63)	Licence "Culture et patrimoines" parcours Métiers du livre et multimédia	niveau II
	Licence professionnelle "Gestion et mise à disposition de ressources documentaires"	niveau II formation continue
	Master "Conduite de projets culturels" parcours Métiers du livre et multimédia	niveau I formation continue
<b>Université Blaise Pascal</b> UFR Lettres, Langues et Sciences humaines (Clermont-Ferrand, 63)	Licence parcours "Documentation"	niveau II formation continue
	Master professionnel 2 "Création éditoriale générale et de jeunesse"	niveau I formation continue
<b>Médiathèque départementale 03</b> (Commentry, Coulandon et Gannat)		formation continue
<b>Médiathèque départementale 15</b> (Aurillac et Saint-Flour)		formation continue
<b>Bibliothèque départementale 43</b> (Le-Puy-en-Velay)		formation continue
<b>Bibliothèque départementale 63</b> (Clermont-Ferrand)		formation continue
<b>CRFCB</b> (Clermont-Ferrand,63)	dont Formation professionnelle de base	formation continue
<b>CNFPT</b> (Clermont-Ferrand, 63)		formation continue
<b>Le Transfo</b> (Aubière, 63)		formation continue

# Les formations aux métiers du livre en Auvergne





## 8- LES FORMATIONS AUX MÉTIERS DE LA CULTURE

L'appellation "Métiers de la culture" rassemble trois types d'activités liées au fonctionnement de structures culturelles :

- l'administration (gestion, production, diffusion, etc.),
- la médiation (développement des publics, éducation artistique, etc.),
- la technique (régie, décors, costumes, etc.).

La région Auvergne est peu dotée en matière de formation dans ces domaines. Les quelques formations existantes sont d'ailleurs concentrées, encore une fois, autour de deux pôles : l'agglomération de Clermont-Ferrand et Le Puy-en-Velay.

### 8.1- L'administration et la médiation

A Clermont-Ferrand, l'**Université Blaise Pascal** centralise, à l'heure actuelle, la formation initiale supérieure aux métiers de la culture au sein de l'UFR Lettres, Langues et Sciences humaines.

Elle dispense un **parcours "Arts du spectacle"** qui peut être choisi dans les différentes licences (lettres modernes, langues étrangères, sciences du langage, etc.) de l'UFR. Il s'agit d'une première approche du secteur culturel mais insuffisante pour entrer dans la vie active.

A compter de la rentrée 2008, un maître de conférence en cinéma enseignera dans le cadre de ce parcours. Il sera par ailleurs chargé de mettre en place le projet de **licence professionnelle "Gestion et développement des activités cinématographiques"**, de niveau II. Sous réserve de l'habilitation du Ministère de l'Éducation nationale – attendue courant 2008 –, ce cursus sera ouvert à la **rentrée 2010**.

A un échelon supérieur, l'Université délivre un diplôme de niveau I pour les métiers de la médiation : le **master professionnel "Action culturelle en milieu éducatif et collectivités locales"**.

L'**Université d'Auvergne** prévoit la mise en place d'un **master professionnel "Management des activités culturelles et audiovisuelles" pour la rentrée 2009**, au sein de la Faculté des Sciences économiques et de Gestion. A l'issue d'un cursus en gestion/administration de niveau II, les étudiants pourront se spécialiser dans le domaine culturel.



Au Puy-en-Velay, le BTS Audiovisuel, délivré par le **GRETA/Lycée C. et A. Dupuy**, propose l'option "**Gestion de production**". Dans ce cursus sont préparées les bases du métier de chargé de production, valables aussi bien pour l'audiovisuel que le spectacle vivant : réalisation et gestion de budgets, rédaction de contrats, droit du spectacle, etc.

Dans le secteur de l'animation, le **CEMEA** de Clermont-Ferrand délivre le **BP JEPS spécialité "Animation culturelle"**, diplômante au niveau IV. Cette formation, ouverte en formation initiale et continue, s'adresse aux personnes ayant vocation à être en contact avec des publics (bibliothécaires, agents de développement, animateurs, artistes, etc.). Elle prépare ainsi à l'accompagnement, la médiation et à la conduite de projets culturels dans les domaines du livre, de l'audiovisuel et multimédia, des arts vivants et des arts plastiques.

En formation initiale, il convient toutefois de préciser que le candidat doit être majeur et justifier d'expériences professionnelles ou bénévoles dans le domaine de l'animation, avec une pratique personnelle dans le domaine culturel.

Pour la formation continue, deux autres structures interviennent en sus de celles précédemment citées : **Le Transfo** propose depuis la rentrée 2007 des modules de formation/d'information à destination des professionnels de la région et la **délégation Auvergne du CNFPT**, pour les agents de la fonction publique territoriale.

## 8.2- La technique

En formation initiale, deux établissements proposent des formations spécifiques :

- le **Lycée Marie Laurencin** de Riom, qui délivre le Diplôme de technicien des Métiers du spectacle option "Techniques de l'habillage" ;
- le **Lycée C. et A. Dupuy/GRETA du Velay** avec le BTS Audiovisuel et les options "Exploitation d'équipements" et "Métiers du son".

En formation continue, outre le GRETA, on retrouve, comme pour les secteurs de l'administration et de la médiation, **Le Transfo** et le **CNFPT**.

A l'avenir, l'**association Éclat** d'Aurillac, avec son centre de création artistique le Parapluie, souhaite développer la formation professionnelle dans le domaine technique, à travers une sensibilisation au spectacle et à l'urbanisme (occupation de l'espace public, par exemple). En partenariat avec le Lycée de la communication Saint-Géraud, elle prévoit d'organiser courant 2009 des stages s'adressant aux techniciens intermittents du spectacle, travaillant pour des collectivités, etc.



## 8.3- Synthèse et représentation sur le territoire

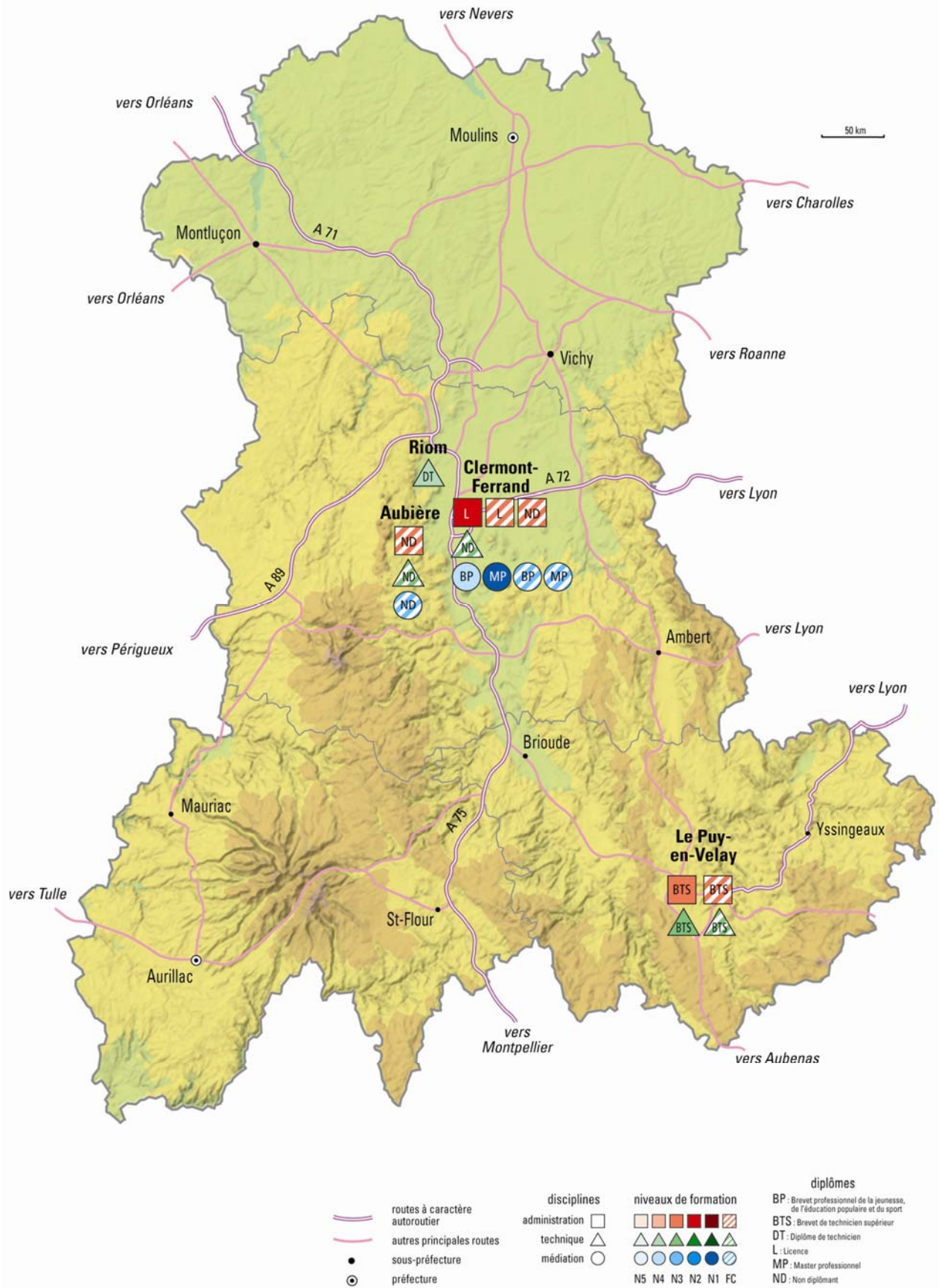
### >> administration et médiation

<b>CEMEA</b> (Clermont-Ferrand, 63)	BP JEPS "Animation culturelle"	niveau IV formation continue
<b>Lycée C. et A. Dupuy/GRETA du Velay</b> (Le Puy-en-Velay, 43)	BTS "Métiers de l'Audiovisuel" option Gestion de production	niveau III formation continue
<b>Université Blaise Pascal</b> UFR Lettres, Langues et Sciences humaines (Clermont-Ferrand, 63)	Licences parcours "Arts du spectacle"	niveau II formation continue
<b>Université Blaise Pascal</b> UFR Sciences humaines et sociales (Clermont-Ferrand, 63)	Master professionnel "Action culturelle en milieu éducatif et collectivités locales"	niveau I formation continue
<b>Le Transfo</b> (Aubière, 63)		formation continue
<b>CNFPT</b> (Clermont-Ferrand, 63)		formation continue

### >> technique

<b>Lycée professionnel Marie Laurencin</b> (Riom, 63)	DT "Métiers du spectacle" option Techniques de l'habillage	niveau IV
<b>Lycée C. et A. Dupuy/GRETA du Velay</b> (Le Puy-en-Velay, 43)	BTS "Métiers de l'Audiovisuel" options Métiers du son et Exploitation des équipements	niveau III formation continue
<b>Le Transfo</b> (Aubière, 63)		formation continue
<b>CNFPT</b> (Clermont-Ferrand, 63)		formation continue

# Les formations aux métiers de la culture en Auvergne





## ANNEXE 1 : GLOSSAIRE

- ABF** Association des bibliothécaires de France  
**ADIMAC** Association pour le développement industriel et économique du Massif central  
**ADMD** Agence départementale musique et danse  
**AFDAS** Assurance formation des activités du spectacle  
**AFPA** Association pour la formation professionnelle des adultes  
**AMA** Artisanat et métiers d'art  
**AMTA** Agence pour la musique traditionnelle en Auvergne  
**ANPE** Agence nationale pour l'emploi  
**BDP** Bibliothèque départementale de prêt  
**BEATEP** Brevet État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire et de la jeunesse  
**BEP** Brevet d'études professionnelles  
**BMA** Brevet des métiers d'art  
**BP** Brevet professionnel  
**BPJEPS** Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport  
**BT** Brevet technique  
**BTM** Brevet technique des métiers  
**BTMS** Brevet technique des métiers supérieur  
**BTS** Brevet de technicien supérieur  
**CAP** Certificat d'aptitude professionnelle  
**CARIF-OREF** Centre d'Animation et de Ressources de l'Information sur la Formation et de l'Observatoire Régional Emploi Formation  
**CDMDT** Centre départemental de musiques et danses traditionnelles  
**CEAP** Certificat d'études d'arts plastiques  
**CEDF/IRIDAT** Institut de Recherche, Innovation et développement des Arts Textiles  
**CEMEA** Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active  
**CEPI** Cycle d'enseignement professionnel initial  
**CESAP** Certificat d'études supérieures d'arts plastiques  
**CFA du BTP** Centre de formation des apprentis du bâtiment et des travaux publics  
**CFE** Certificat de fin d'études  
**CFMI** Centre de formation de musiciens intervenants à l'école  
**CNCS** Centre national du costume de scène de Moulins  
**CNFPT** Centre national de la fonction publique territoriale  
**CNIMA** Centre national et international de Musique et d'Accordéon  
**CNSMD** Conservatoire national supérieur de musique et de danse  
**CRAM** Caisse régionale d'assurance maladie  
**CRD** Conservatoire à rayonnement départemental  
**CREAS** Centre Résidentiel Européen des Arts et du Spectacle  
**CRFCB** Centre Régional de Formation aux Carrières des Bibliothèques, du Livre et de la Documentation  
**CRR** Conservatoire à rayonnement régional  
**DA** Diplôme d'État en architecture  
**DCE** Diplôme d'études chorégraphiques  
**DDE** Direction départementale de l'équipement  
**DE** Diplôme d'État  
**DEEA** Diplôme d'études en architecture  
**DEM** Diplôme d'études musicales  
**DET** Diplôme d'études théâtrales  
**DMA** Diplôme des métiers d'art  
**DMDTS** Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles  
**DNAP** Diplôme national d'arts plastiques  
**DNGIN** Diplôme national de guide interprète national  
**DNOP** Diplôme national d'orientation professionnelle  
**DNSEP** Diplôme national supérieur d'expression plastique  
**DUMI** Diplôme universitaire des musiciens intervenants  
**DUT** Diplôme universitaire de technologie  
**DUT SRC** DUT Services et Réseaux de Communication  
**EAT** Examen d'aptitude technique  
**EDAV** École Départementale d'Architecture de Volvic  
**ENSA** École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand  
**ENSATT** École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre  
**ESACC** École Supérieure d'Art de Clermont Communauté  
**FAI AR** Formation Avancée et Itinérante des Arts de la Rue  
**FAMD** Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles  
**FDAC** Fonds départemental d'art contemporain  
**FFB** Fédération française du bâtiment  
**FRAAP** Fédération des réseaux d'artistes plasticiens  
**FRAC** Fonds régional d'art contemporain  
**GRETA** Groupement d'établissements publics d'enseignement  
**IFP 43** Institut de formation professionnelle de Bains  
**INRS** Institut national de recherche et de sécurité  
**ISIS** Institut Supérieur d'Infographie et de Stylisme  
**ITI** Institut technique d'infographie  
**IUFM** Institut universitaire de formation des maîtres  
**IUP Infocom** Institut universitaire professionnalisé d'Ingénierie de l'information et de la communication  
**IUT** Institut universitaire de technologie  
**PRDF** Plan régional de développement des formations professionnelles  
**PREAC** Pôle de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle  
**SEMA** Société d'encouragement aux métiers d'art  
**SRC** Services et réseaux de communication  
**STI** Sciences et technologies industrielles  
**SUC** Service universités culture  
**UE** Unité d'enseignement  
**UFR** Unité de formation et de recherche  
**UFR LLSH** UFR Lettres, Langues et Sciences humaines  
**UFR STAPS** UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives  
**VAE** Validation des acquis de l'expérience



## ANNEXE 2 : LISTE DES CONTACTS

### >> ALLIER

**Centre National du Costume de Scène, Moulins**  
Delphine PINASA, directrice déléguée

**CRD de Montluçon**  
Éric GENESTE, directeur  
Patrice PILLARD, conseiller aux études

**CRD de Vichy**  
Alain SALMON, directeur

**École Intercommunale de Musique de Moulins**  
M. LAPORTE, directeur

**Espace Pleiade, Vichy**  
Yoann DEVUN, administrateur

**Fédération régionale des MJC, Montluçon**  
François LAPLANCHE, administrateur

**Le Festin, Montluçon**  
Anne-Laure LIÉGEOIS, directrice

**Footsbarn Théâtre/La Chaussée, Maillet**  
Pascale BASTIDE, chargée du projet d'école  
Fabien GRANIER, chargé de la formation continue

**Lycée Jean Monnet, Moulins/Yzeure**  
Serge MEUNIER, proviseur

**Lycée Madame de Staël, Montluçon**  
Jean CORS, professeur d'éducation musicale  
Catherine LEVY, proviseur  
François TRAULLÉ, proviseur adjoint

**Maison des Jeunes et de la Culture, Montluçon**  
Philippe LLAMAS, directeur  
Corine MERCERET, chargée des musiques actuelles

**Opéra de Vichy**  
Diane POLYA-ZEITLINE, directrice

### >> CANTAL

**ADMD 15, Aurillac**  
Sophie BOUCHEIX, chargée de mission musique  
Catherine CHÉZEAU, chargée de mission danse  
Frédérique JANAND, directrice  
Frédéric SÉRAGER, chargé de mission musiques actuelles

**Ass. Éclat/Festival int. de théâtre de rue, Aurillac**  
Christophe PARIS, administrateur

**CDMDT 15, Saint-Flour**  
Guy BRUN, président

**CRD d'Aurillac**  
Patrice COUINEAU, directeur

**Ferme de Trielle, Thiézac**  
Jacques LOURS, directeur  
Marie-France VIDALENC, assistante

**Lycée Émile Duclaux, Aurillac**  
M. PARISOT, secrétaire du proviseur

**Lycée professionnel Raymond Cortat, Aurillac**  
Aline MOREAU, enseignante section mode

**La Manufacture/Cie Vendetta Mathea, Aurillac**  
Sandrine AUBAYLE, administratrice  
Laurent BERTHOMIEUX, membre du CA  
Thierry DESSERRE, chargé de communication  
Vendetta MATHEA, directrice artistique

**Médiathèque Départementale du Cantal, Aurillac**  
Denis LLAVORI, directeur

### >> HAUTE-LOIRE

**Académie de musique de La Chaise-Dieu**  
Cyril HUVE, directeur artistique  
Philippe LAZAR, président

**CDMDT 43, Le Puy-en-Velay**  
Didier BOIRE, président

**Centre scolaire du Sacré Cœur, Yssingaux**  
Stéphanie BRUNI, professeur d'éducation musicale  
M. VIAL, secrétaire de direction

**Chambre des métiers, Le Puy-en-Velay**  
Bernard SABOT, resp. communication et métiers d'art

**Confédération Musicale de France/Fédération Musicale d'Auvergne, Brioude**  
Bernard AURY, président

**CRD du Puy-en-Velay**  
Yasmine TOURNADRE, directrice

**Festival de La Chaise-Dieu**  
Jean-Michel MATHE, directeur

**GRETA du Velay/Lycée Dupuy, Le Puy-en-Velay**  
Denis ABOULIN, conseiller en formation  
Hélène VAISSIÈRE, proviseur

**Haute-Loire Musiques et Danses, Le Puy-en-Velay**  
Gregory LASSON, directeur

**Institut de Formation Professionnelle, Bains**  
Marc BOIZOT, directeur

**IUT de Clermont-Ferrand, Antenne du Puy-en-Velay**  
Jean DELSAUX, resp. 1<sup>ère</sup> année DUT Multimédia  
René DUGUEZ, chef du dpt Imagerie numérique  
Vincent SAUVAGE, resp. LP Imagerie numérique

**Lycée Auguste Aymard, Le Puy-en-Velay**

Gérard SÈVE, proviseur

**Lycée professionnel Jean Monnet, Le Puy-en-Velay**

Jean Max TAUBAN, proviseur

**Maîtrise de la Cathédrale du Puy-en-Velay**

François TERRIEUX, directeur

**Regards & Mouvements, Usson-en-Forez**

Nicolas LIGEON, coordinateur de projet

Sébastien ROUX, coordinateur de projet

Mélanie VADET, développement des résidences

**>> PUY-DE-DÔME****ADIMAC, Clermont-Ferrand**

Yves HERNANDEZ, chargé de mission

**AFPA/Direction régionale, Clermont-Ferrand**

Éliane GARRIDO, resp. d'affaires

**AMTA, Riom**

José DUBREUIL, chargée du patrimoine

M. RICROS, directeur

**ANPE, Clermont-Ferrand**

Maryse COMPAIN, chargée de mission Spectacle

**ARIES, Clermont-Ferrand**

M. N'GUYEN, directeur

**Batik Productions, Issoire**

Éric CHAPELLE, directeur pédagogique

**CARIF OREF, Clermont-Ferrand**

Christelle BERTRAND, coordinatrice VAE

**CDMDT 63/Les Brayauds, St-Bonnet près Riom**

Didier CHAMPION, président

**CEMEA, Clermont-Ferrand**

Séverine BOUDIGNON, coordination des BP JEPS

**Centre national et international de musique et d'accordéon, Saint Sauves d'Auvergne**

Nathalie BOUCHEIX, directrice

**Chœur régional d'Auvergne, Clermont-Ferrand**

Blaise PLUMETTAZ, directeur

**Cie Les guêpes rouges théâtre, Riom**

Rachel DUFOUR, directrice artistique

**Clermont Communauté**

Pierre PATUREAU-MIRAND, chef de projet/Direction développement culturel

**CNFPT, Clermont-Ferrand**

Philippe BRODIEZ, resp. Culture

**La Comédie, Clermont-Ferrand**

Christiane BÉLOT, administratrice

**Confédération Française des Batteries Fanfares Fédération d'Auvergne, Cournon d'Auvergne**

Didier MARTIN, président

**CRFCB, Clermont-Ferrand**

Anne-Marie DEMADRE, directrice

**CRD de Thiers**

Axel BERNOLIN, directeur

**CRDP, Clermont-Ferrand**

Max LAFONT, directeur adjoint (Art et Culture)

Sylvie MICHELS, documentaliste

**CRR Emmanuel Chabrier, Clermont-Ferrand**

Gérard COGNE, directeur

**DRAC, Clermont-Ferrand**

Agnès BARBIER, politique de la Ville

Mme BOURON, secrétaire administrative

Hélène GUICQUÉRO, conseillère Éducation/culture

Claire RAFLIN, secrétaire générale de l'architecture et du patrimoine

**École Départementale d'Architecture de Volvic**

Françoise PEYRIN, administratrice

Michel THARAN, directeur

**École municipale de danse, Clermont-Ferrand**

Josiane BARDOT, directrice

**ENSA, Clermont-Ferrand**

Luc DELAPORTE, directeur des études

**ESACC, Clermont-Ferrand**

Sylvain LIZON, directeur

**FFB Auvergne, Clermont-Ferrand**

Armel LE COMPAGNON, président

**GRETA de Clermont-Ferrand**

Martine EVRARD, conseillère en formation

**IFCG, Clermont-Ferrand**

Bernard REMERY, resp. commercial

**Institut Technique d'Infographie, Clermont-Ferrand**

José DE FIGUEIREDO, resp. commercial

**ISIS, Clermont-Ferrand**

Régis CLERC, directeur

**Lycée Blaise Pascal, Clermont-Ferrand**

Jean-Claude TRESPEUX, proviseur

**Lycée Jeanne d'Arc, Clermont-Ferrand**

Jean-Marc BARDOT, professeur d'éducation musicale

**Lycée professionnel Desaix, Saint-Eloy-les-Mines**

M. PILET, conseiller principal d'éducation

**Lycée professionnel Marie Curie, Clermont-Ferrand**

Corinne KREMER, chef de travaux

Jacques TURGIS, proviseur

**Lycée professionnel Marie Laurencin, Riom**

Bruno LABOUREAU, chef de travaux

**Lycée professionnel Vercingétorix, Romagnat**

M. ALBINET, resp. enseignement photographie

**>> PUY-DE-DÔME (suite)****Lycée René Descartes, Cournon-d'Auvergne**

Daniel DE NIORT, proviseur  
Florence ZIMNIAK, resp. projet option cirque

**Lycée Virlogeux, Riom**

M. BEGYN, proviseur  
Mme CARPENTIER, resp. option danse  
M. ROUX, resp. option théâtre

**Mission Images, Clermont-Ferrand**

Pascal GOURBET, directeur

**Orchestre d'Auvergne, Clermont-Ferrand**

Alain RIVIERE, directeur administratif

**PREAC, Clermont-Ferrand**

Delphine DUHAMEL, chargée de la formation

**Rectorat de Clermont-Ferrand**

François DUPOUX, IPR éducation musicale  
Josyane ROUCH, IPR arts plastiques  
Mme SAINTRAPAT, chargée de l'action culturelle

**Sauve qui peut le court-métrage, Clermont-Ferrand**

Georges BOLLON, Christian DENIER, Sébastien  
DUCLOCHER et Jérôme TERS, Pôle régional  
d'éducation à l'image  
Stéphane SOUILLAT, commission du film Auvergne

**Le Transfo, Aubière**

Fabrice BORIE, adjoint au directeur chargé du  
développement culturel  
Laure CANEZIN, chargée de mission théâtre, danse,  
arts de la rue, cirque  
Nicole COMBEZOU, chargée de mission international  
et développement des publics  
Françoise DUBOSCLARD, chargé de mission  
politiques territoriales et livre/lecture  
Céline LOGET, chargée de mission musiques amplifiées  
Delphine MARTINCOURT, chargée de mission formation  
Blaise PLUMETTAZ, chargé de mission voix  
Natacha SIBELLAS, adjointe au directeur

**Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand**

Mathias BERNARD, doyen de l'UFR LLSH  
Jean-Louis JAM, directeur du SUC  
Nadine LAVIGNOTTE, présidente  
Françoise LEBORGNE, directrice dpt Métiers du livre  
Georgiana WIERRE-GORE, resp. Master Anthropologie  
de la danse

**Université d'Auvergne, Clermont-Ferrand**

Stéphane CALIPEL, vice-président Communication

**Vecteur Formation, Clermont-Ferrand**

Patrice MICHEL, directeur

**Ville de Clermont-Ferrand/Direction de la Culture**

Pierre MAUCHIEN, directeur du service technique

**>> HORS RÉGION****AFDAS Délégation centre-est, Lyon (69)**

Réjane DESCHAMPS, déléguée régionale

**CFMI de Lyon (69)**

Alain DESSEIGNE, directeur

**FAMDT, Parthenay (79)**

Pierre-Olivier LAULANNÉ, directeur



## ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE



### Élaboration du schéma régional des formations pour les activités artistiques, culturelles et les métiers d'art

#### QUESTIONNAIRE

à retourner à SAGA

Par courrier : 17, rue Romarin - 69001 Lyon

Par email : comm.saga@orange.fr / Par fax : 04 78 28 59 14

L'étude à laquelle vous participez porte sur les formations pour les activités artistiques et culturelles et les métiers d'art en Auvergne. Elle concerne les domaines du spectacle vivant, des arts visuels, de l'image et du son, du livre, du patrimoine, de l'architecture, les métiers de la culture et les métiers d'art. Elle prend en compte l'ensemble des formations professionnalisantes : formations initiale et continue, apprentissage et validation des acquis de l'expérience, pour les personnes en formation, en activité et les demandeurs d'emploi.

Elle vise à élaborer le schéma régional des formations pour la période 2008-2013, dans le cadre du Plan régional de développement des formations professionnelles (PRDF).

Ce questionnaire nous permettra de connaître les modalités de fonctionnement de votre structure pour les formations que vous dispensez. Nous vous remercions de nous le retourner avant l'entretien au cours duquel nous discuterons de votre vision du secteur dans lequel vous évoluez. Nous évoquerons également vos projets, besoins et attentes ou ceux du public que vous formez, en vue de faire évoluer l'offre de formation.

*Les informations que vous nous fournirez sont confidentielles.  
Elles seront utilisées uniquement dans le cadre de cette étude.*

#### 1- FICHE D'IDENTITE

Nom de votre structure .....

Domaine(s) de formation .....

Direction / Nom et Prénom .....

Personne contactée (si différente de la direction)

Nom et Prénom .....

Fonction .....



## 2- ETAT DES LIEUX DES FORMATIONS DISPENSEES

Décrivez les formations que vous dispensez. Si vous disposez de documents répondant aux questions demandées, n'hésitez pas à remplir uniquement les points non traités et à nous faire parvenir les documents. Plusieurs réponses sont possibles.

> **FORMATION N°1** : .....

- Domaine(s)**  ARTS VIVANTS :  théâtre  danse  musique  arts de la rue  cirque  
 ARTS PLASTIQUES :  arts visuels  photographie  graphisme  design  
 IMAGE ET SON :  cinéma, audiovisuel  multimédia  son  .....  
 ARCHITECTURE : .....  
 PATRIMOINE, MUSÉES : .....  
 LIVRE : .....  
 MÉTIERS DE LA CULTURE :  administration  médiation  technique  .....  
 MÉTIERS D'ART : .....

- Type(s)**  Formation initiale  Apprentissage  
 Formation continue  VAE

### Certification(s) et niveau

- 1-** .....  
 niveau 5  niveau 4  niveau 3  niveau 2  niveau 1  .....  
**2-** .....  
 niveau 5  niveau 4  niveau 3  niveau 2  niveau 1  .....  
**3-** .....  
 niveau 5  niveau 4  niveau 3  niveau 2  niveau 1  .....

### Public concerné

- EN FORMATION :  formation scolaire  enseignement supérieur  .....  
 EN ACTIVITÉ :  salarié  employé de la fonction publique  intermittent du spectacle  
 EN RECHERCHE D'EMPLOI  
 AUTRE : .....

### Critères éventuels de sélection

.....  
.....

### Dispositifs éventuels de financement

- FONDS DE FORMATION :  AFPA  OPCA  AFDAS  .....  
 COLLECTIVITÉS :  CR d'Auvergne  Conseil général (précisez) .....  
 .....  
 AUTRES :  ANPE  .....

### Débouchés

.....  
.....  
.....

**Profil du/des formateurs concernés de votre établissement : Diplôme/Nb de formateurs**

- 1- .....
- 2- .....
- 3- .....
- 4- .....
- 5- .....
- 6- .....

**Détail des effectifs de la formation 2007**

Type de public <i>Préciser (cf. point "Public concerné" page précédente)</i>	Effectifs			Parcours des apprenants	
	2007 <i>En cas de sélection préciser le nb de candidats inscrits</i>	estimation 2008	détail par provenance géographique	AVANT	APRES
			<b>Région Auvergne</b> Allier : Cantal : Haute-Loire : Puy de Dôme : <b>Régions limitrophes</b> Bourgogne : Centre : Languedoc : Limousin : Midi-Pyrénées : Rhône-Alpes : <b>Autre :</b>		
			<b>Région Auvergne</b> Allier : Cantal : Haute-Loire : Puy de Dôme : <b>Régions limitrophes</b> Bourgogne : Centre : Languedoc : Limousin : Midi-Pyrénées : Rhône-Alpes : <b>Autre :</b>		
			<b>Région Auvergne</b> Allier : Cantal : Haute-Loire : Puy de Dôme : <b>Régions limitrophes</b> Bourgogne : Centre : Languedoc : Limousin : Midi-Pyrénées : Rhône-Alpes : <b>Autre :</b>		
			<b>Etc.</b>		

>> POUR AJOUTER D'AUTRES FORMATIONS copiez/collez les pages 2 et 3. <<



### 3- COMPLEMENT D'INFORMATIONS

Vous pouvez mentionner ici les points non traités dans ce questionnaire ou que vous souhaiteriez aborder lors de notre entretien :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....